

# PLAN PAYSAGE DES MONTS DU LYONNAIS

VERSION FINALE DE JUILLET 2017

*Chacun est acteur du paysage et de son évolution.*

*Comment participer à construire autant que préserver l'identité des paysages des Monts du Lyonnais ?*



- **MAÎTRISE D'OUVRAGE :** **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES MONTS DU LYONNAIS**
- **MAÎTRISE D'OEUVRE :** **ISABEL CLAUS**, INGÉNIEURE-PAYSAGISTE, MANDATAIRE / **ATELIER URBA-SITE**, URBANISTES / **BAZAR URBAIN**, URBANISTES-SOCIOLOGUES, CO-TRAITANTS
- **FINANCEURS :** **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MEMBRES DU SYNDICAT MIXTE**  
(COMMUNAUTÉS DE COMMUNES CHAMOUSSET EN LYONNAIS, LES HAUTS DU LYONNAIS, FOREZ EN LYONNAIS)



*TERRITOIRE LAURÉAT DE L'APPEL  
À PROJETS PLANS PAYSAGE 2013*



---

## SOMMAIRE

- |   |       |
|---|-------|
| 1. INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION | P. 4  |
| 2. STRATÉGIE PAYSAGÈRE                        | P. 11 |
| 3. PLAN D' ACTIONS ET FICHES-ACTIONS          | P. 17 |

---

# 1. INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION

1.1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

P.5

1.2 MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION, CALENDRIER ET DÉROULÉ

P.6-9

## Éléments de contexte

### L'ÉTUDE PAYSAGÈRE DU SCOT EN 2012-2013

Une « étude de caractérisation de l'identité paysagère des Monts du Lyonnais » a été portée de juin 2012 à avril 2013 par le Syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais, avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes, et réalisée en interne.

### LES MONTS DU LYONNAIS, LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS NATIONAL «PLAN DE PAYSAGE» EN 2013

Dans le cadre de l'appel à projets Plan de paysage 2013, lancé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, la candidature des Monts du Lyonnais fut retenue, ouvrant droit à une subvention pour la réalisation de ce plan.

### LES OBJECTIFS DU PLAN PAYSAGE

Les élus des Monts du Lyonnais ont engagé concrètement l'élaboration d'un Plan de Paysage en 2015. Cette démarche consista :

- à compléter le diagnostic paysager suite à l'intégration de la commune de Chazelles-sur-Lyon dans le Scot (fin 2014),
- à établir une stratégie et définir des objectifs de qualité paysagère,
- et à déterminer un programme d'actions pour mettre en oeuvre la politique du territoire en matière de paysage.

Des ateliers mobilisant tous types d'acteurs ont rythmé chacune des phases, donnant un caractère participatif à la démarche.

### LA RÉALISATION D'UN FILM SUR LES PAYSAGE

En effet, en parallèle du plan de paysage, la réalisation d'un film documentaire fut engagée. A destination des populations des Monts du Lyonnais, il a pour but de sensibiliser tous les publics aux spécificités du paysage du territoire, ses déséquilibres, ses enjeux et de proposer des perspectives de projets. Une première projection eut lieu début juin 2017.





## PHASE 1 / DIAGNOSTIC-ENJEUX

AVRIL 2015

LIVRABLES

- Diagnostic paysager du Scot complété par la prise en compte de Chazelles-sur-Lyon, nouvellement intégré au périmètre du Scot

ATELIERS PARTICIPATIFS

29 AVRIL 2015

### • ATELIER DE SITE

Objectif : partager le diagnostic et les enjeux paysagers, par une visite commentée du territoire en bus



## PHASE 2 / STRATÉGIE & ATELIER PRÉ-OPÉRATIONNEL

JUILLET 2015

- Carnet de scénarii pré-opérationnels pour l'aménagement d'une extension urbaine sur un site à enjeux paysagers

7 JUILLET 2015

### • ATELIER PRÉ-OPÉRATIONNEL

Objectif : tester une approche pré-opérationnelle sur un site à enjeux à La Chapelle sur Coise



NOVEMBRE 2015

- Stratégie paysagère de 4 grandes orientations et un axe transversal, avec 16 objectifs de qualité paysagère

6 NOVEMBRE 2015

### • ATELIER DE DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE

Objectif : passer des objectifs de qualité paysagère aux orientations stratégiques



Photographies : © Atelier Urba-site / © Scot des Monts du Lyonnais

## PHASE 3 / PLAN D' ACTIONS & ATELIERS PRÉPARATOIRES

### FÉVRIER 2016

- Comptes-rendus détaillés des ateliers préparatoires
- Cartes spatialisant les propositions d'actions

### MAI 2016

- Plan d'actions illustré / 12 fiches actions
- Plan de paysage complet

### MARS 2017

### > JUIN 2017 > À POURSUIVRE

- Film documentaire de 35 minutes sur les paysages des Monts du Lyonnais, à destination des habitants et acteurs du territoire.

#### FÉVRIER - MARS 2016

#### • 3 ATELIERS PRÉPARATOIRES

Objectif : Choix d'actions par des groupes d'acteurs politiques et techniques à proposer à l'atelier final (10 actions par thématiques).

- *Tourisme*
- *Urbanisme - Agriculture - Relief*
- *Energie*



#### 18 MAI 2016

#### • ATELIER FINAL DE CHOIX D' ACTIONS

Objectif : choisir plusieurs actions par thématiques et commencer à travailler sur les modalités de leur mise en oeuvre

*3 puis 2 tables-rondes simultanées :*

- *tourisme*
- *urbanisme - agriculture - relief*
- *mobilités du quotidien*
- *voie verte*



#### MARS 2017

#### • FINALISATION DU PLAN D' ACTIONS

composé de 12 fiches-actions, explications de la démarche et d'annexes.

#### 7 JUIN 2017

#### • 1ÈRE PROJECTION DU FILM «Paysages en perspectives, les Monts du Lyonnais»

En séance publique, au cinéma de St Martin-en-Haut.



Photographies : © Scot des Monts du Lyonnais / © Guillaume Robert / © Isabel Claus

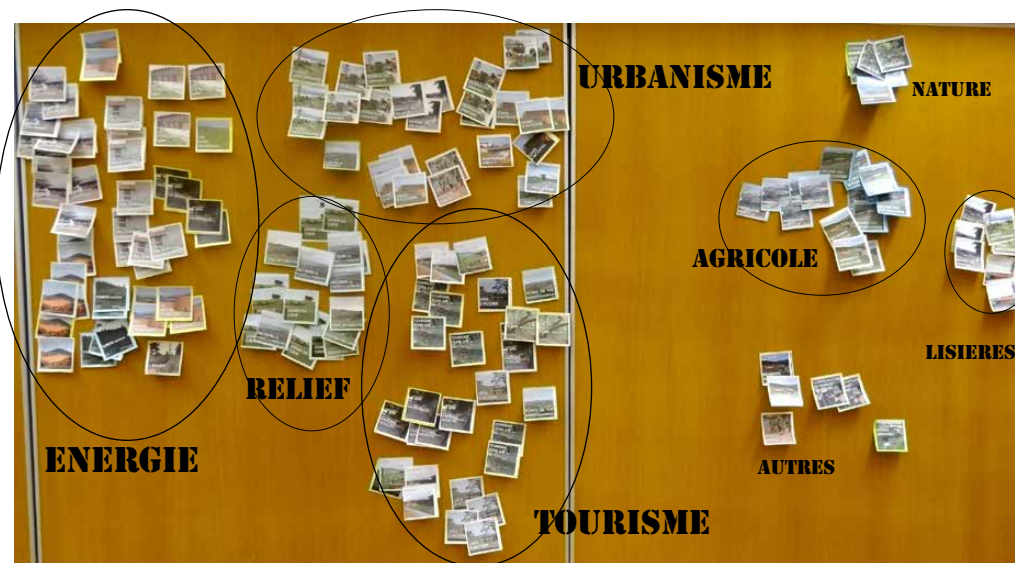


## Comment fut choisie la stratégie ?

- 38 objectifs de qualité paysagère, chacun matérialisé par un papier repositionnable illustré, ont été présentés à une vingtaine de participants, réunissant une majorité d'élus, des habitants et techniciens.
- La présentation, ainsi qu'un tableau distribué à chacun, classait les objectifs par types d'espaces (à protéger, à aménager, à gérer), par thématique (énergie, tourisme...) et énonçait des actions potentielles.
- Chaque participant a choisi à titre individuel 5 objectifs prioritaires et 5 objectifs complémentaires, à coller sur un mur d'expression.
- Le regroupement des choix a révélé les 4 grandes orientations de la stratégie (énergie/tourisme/urbanisme/relief) et des objectifs précis (comme l'accompagnement du photovoltaïque, la valorisation de lieux d'accueil ou l'attention aux lignes de crête).



## CHOIX INDIVIDUELS PARMIS 38 OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE





## Comment fut élaboré le plan d'actions ?

### 3 ATELIERS PRÉPARATOIRES THÉMATIQUES & UN ATELIER DE SÉLECTION FINALE

#### 3 ATELIERS PRÉPARATOIRES

- Une fois la stratégie validée en comité syndical, 3 ateliers préparatoires thématiques ont regroupé une dizaine d'élus et techniciens chacun (tourisme/ urbanisme-relief- agriculture/ énergie).
- Parmi une proposition d'actions spatialisées, les participants en ont choisi une dizaine, ou formulé d'autres, à présenter lors de l'atelier participatif de mai, lequel décidait d'un plan resserré.

#### ATELIER FINAL

- L'atelier participatif final du 18 mai a réuni des acteurs politiques et techniques (la grande moitié environ ayant déjà participé aux ateliers préparatoires) et des habitants.
- Une trentaine de personnes s'est d'abord répartie en 3 tables-rondes des 3 thématiques préparatoires. Elles ont choisi 2 actions et commencé à réfléchir aux modalités de leur mise en oeuvre.
- Puis 2 autres tables-rondes ont précisé d'autres projets tel que le tracé de la voie cyclo-tourisme de Chazelles-sur-Lyon à St Martin-en-Haut, ou des sujets transversaux telle que l'amélioration des mobilités du quotidien.
- A l'issue de l'atelier, 12 actions étaient ciblées. Chacune a par la suite fait l'objet d'une fiche rédigée.





# STRATÉGIE

## PLAN PAYSAGE DES MONTS DU LYONNAIS

- **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES MONTS DU LYONNAIS**, MAÎTRISE D'OUVRAGE, *Lauréat Plan paysage 2013*

### MAÎTRISE D'OEUVRE :

**ISABEL CLAU**, INGÉNIEURE-PAYSAGISTE, MANDATAIRE / **ATELIER URBA-SITE**, LOÏC GARAIX URBANISTE, CO-TRAITANT

VERSION FINALE DE JUILLET 2017



---

## 2. STRATÉGIE PAYSAGÈRE

2.1. LA STRATÉGIE, SYNTHÈSE

P.13

2.2 16 OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

P.14-15



### **CREER UNE SYNERGIE PAYSAGE & ENERGIE**

- Développer le photovoltaïque et la méthanisation en prenant en compte le paysage
- S'engager dans la rénovation énergétique de notre patrimoine bâti ancien au profit d'une valorisation de nos paysages traditionnels
- Se déplacer autrement (mobilités cyclables et piétonnes) : un levier pour valoriser nos paysages
- Soutenir une gestion durable et productive de nos forêts en renforçant les filières de bois de chauffage et de bois de construction

### **ACCUEILLIR UN TOURISME VERT DE PROXIMITE**

- Œuvrer pour des lieux d'accueil et d'aménités, images du territoire
- Promouvoir un tourisme de plein air, valorisant économiquement nos paysages
- Qualifier nos sites identitaires, portes du territoire et points de vue
- Valoriser nos éléments de nature (forêts, haies, arbres, cours d'eau)

### **QUALIFIER L'EXISTANT ET TOUS PROJETS URBAINS**

- Offrir à nos lisières, limites et entrées de village, des qualités d'usages, de vie et d'images
- Réparer nos zones d'activités, intégrer tout nouveau projet dans une logique « gagnant-gagnant » pour les entreprises et le territoire
- S'engager à faire de toute extension urbaine, un atout pour le paysage
- Poursuivre la requalification des espaces publics des centres de villages et l'étendre aux faubourgs

### **PRESERVER NOS PAYSAGES DE RELIEF ET NOS PAYSAGES AGRICOLES**

- Maîtriser l'évolution de nos lignes de crête et préserver nos secteurs de fortes co-visibilités
- Reconquérir nos têtes de vallon (urbaines, agricoles et naturelles), patrimoine naturel méconnu
- Renforcer le suivi architectural et paysager des bâtiments et équipements agricoles ainsi que leurs abords
- Aider au maintien de l'autonomie fourragère des exploitations agricoles, garante de la diversité de nos paysages

#### AXE TRANSVERSAL

#### **METTRE EN OEUVRE LE PLAN PAYSAGE**

- Créer un dispositif de suivi pour une prise en compte continue du paysage
- Sensibiliser et faire participer nos citoyens, acteurs premiers des paysages
- Valoriser nos bonnes pratiques



© David Desaleux



**1- Développer le photovoltaïque et la méthanisation en prenant en compte le paysage**



**2- S'engager dans la rénovation énergétique de notre patrimoine bâti ancien au profit de nos paysages traditionnels**



**3- Se déplacer autrement (mobilités cyclables et piétonnes) : un levier pour valoriser nos paysages**



**4- Soutenir une gestion durable et productive de nos forêts en renforçant les filières de bois de chauffage et de bois de construction**



**1- Œuvrer pour des lieux d'accueil et d'aménités, images du territoire**



**2- Promouvoir un tourisme de plein air, valorisant économiquement nos paysages**



**3- Qualifier nos sites identitaires, portes du territoire et points de vue**



**4- Valoriser nos éléments de nature (forêts, haies, arbres, cours d'eau)**





# QUALIFIER L'EXISTANT



&  
TOUS PROJETS  
URBAINS

**1- Offrir à nos lisières, limites et entrées de village, des qualités d'usages, de vie et d'images**



**2- Réparer nos zones d'activités, intégrer tout nouveau projet dans une logique «gagnant-gagnant» pour les entreprises et le territoire**



**3- S'engager à faire de toute extension urbaine, un atout pour le paysage**



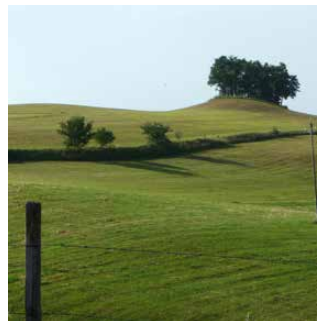
**4- Poursuivre la requalification des espaces publics des centres de villages et l'étendre aux faubourgs**



# PRESERVER NOS PAYSAGES DE RELIEF & NOS PAYSAGES AGRICILES



**1- Maîtriser l'évolution de nos lignes de crête et préserver nos secteurs de fortes co-visibilités**



**2- Reconquérir nos têtes de vallon (urbaines, agricoles et naturelles), patrimoine naturel méconnu**



**3- Renforcer le suivi architectural et paysager des bâtiments et équipements agricoles ainsi que leurs abords**



**4- Aider au maintien de l'autonomie fourragère des exploitations agricoles, garante de la diversité de nos paysages**







# PLAN D' ACTIONS

## PLAN PAYSAGE DES MONTS DU LYONNAIS

- **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES MONTS DU LYONNAIS**, MAÎTRISE D'OUVRAGE, *Lauréat Plan paysage 2013*

### MAÎTRISE D'OEUVRE :

**ISABEL CLAUS** INGÉNIEURE-PAYSAGISTE, MANDATAIRE / **BAZAR URBAIN**, MARIE-CHRISTINE COUIC SOCIOLOGUE, CO-TRAITANTE /  
AVEC LA COLLABORATION DES ACTEURS DES MONTS DU LYONNAIS (RELECTURE DES FICHES-ACTIONS) ET DU CAUE DU RHÔNE (ANIMATION)

VERSION FINALE DE JUILLET 2017



---

## 3. PLAN D' ACTIONS

3.1 LE PLAN D' ACTIONS	P.19
3.2 LISTE ILLUSTRÉE DES ACTIONS CHOISIES	P.20-21
3.3 OBSERVATIONS SUR LES ACTIONS (CHOISIES OU NON)	P.22-24
3.4 PRIORITÉS DE RÉALISATION	P.25
3.5 LES 12 FICHES-ACTIONS	P.26-45

### **CREER UNE SYNERGIE PAYSAGE & ENERGIE**

- 1 - Mener une action-pilote avec des agriculteurs volontaires pour coupler la production de bois de chauffage avec l'entretien et la replantation de haies.
- 2 - Lancer une étude pré-opérationnelle pour l'insertion et la création de supports de panneaux photovoltaïques, à l'échelle des Monts et de deux villages-pilotes.
- 3 - Animer une action de rénovation d'un lotissement vieillissant à l'échelle d'un quartier. Coupler cette action avec la requalification des limites parcellaires (clôtures, haies...).

### **ACCUEILLIR UN TOURISME VERT DE PROXIMITE**

- 4 - Développer un accès au tourisme de nature autour de la maison du randonneur à Lamure (Larajasse), grâce à une démarche collective et participative
- 5 - Enclencher des séjours touristiques sur le territoire, garants d'une valorisation paysagère
- 6 - Conforter un itinéraire de vélo-tourisme entre St-Martin-en-Haut et Chazelles-sur-Lyon.
- 7 - Lancer un appel à projets pour valoriser le potentiel créatif des habitants au profit du paysage.

### **QUALIFIER L'EXISTANT ET TOUS PROJETS URBAINS**

- 8 - Mener des OAP-pilotes sur la requalification de deux entrées de village.
- 9 - Agrémenter, améliorer et diversifier les mobilités du quotidien.

### **PRESERVER NOS PAYSAGES DE RELIEF ET NOS PAYSAGES AGRICOLES**

- 10 - Créer un observatoire photographique sur l'évolution des paysages agricoles.
- 11 - Sensibiliser au patrimoine paysager méconnu des têtes de vallon.

AXE TRANSVERSAL

### **METTRE EN OEUVRE LE PLAN PAYSAGE**

- 12 - Programmer la mise en oeuvre du Plan paysage

## Liste illustrée des actions choisies

### CRÉER UNE SYNERGIE PAYSAGE & ENERGIE

#### Fiche-action 1

- MENER UNE ACTION-PILOTE AVEC DES AGRICULTEURS VOLONTAIRES POUR COUPLER L'ENTRETIEN ET LA REPLANTATION DE HAIES AVEC LA PRODUCTION DE BOIS-ENERGIE AVEC L'AUTONOMIE DES ÉLEVAGES

#### Fiche-action 2

- LANCER UNE ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE POUR L'INSERTION ET LA CRÉATION DE SUPPORTS DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES, À L'ÉCHELLE DES MONTS ET DE DEUX VILLAGES-PILOTES.

#### Fiche-action 3

- ANIMER UNE ACTION DE RÉNOVATION D'UN LOTISSEMENT VIEILLISSANT À L'ÉCHELLE D'UN QUARTIER. COUPLER CETTE ACTION AVEC LA REQUALIFICATION DES LIMITES PARCELLAIRES (CLÔTURES, HAIES...).



© Guillaume Robert/ © Isabel Claus / © DR

### ACCUEILLIR UN **TOURISME VERT** DE PROXIMITÉ

#### Fiche-action 4

- DÉVELOPPER UN ACCÈS AU TOURISME DE NATURE AUTOUR DE LA MAISON DU RANDONNEUR À LAMURE (LARAJASSE), GRÂCE À UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

#### Fiche-action 5

- DÉCLENCHER DES SÉJOURS TOURISTIQUES SUR LE TERRITOIRE, GARANTS D'UNE VALORISATION DES PAYSAGES

#### Fiche-action 6

- CRÉATION DE LA VOIE DE CYCLO-TOURISME DE ST MARTIN-EN-HAUT À CHAZELLES-SUR-LYON

#### Fiche-action 7

- LANCER UN APPEL À PROJET POUR VALORISER LE POTENTIEL CRÉATIF DES HABITANTS AU PROFIT DU PAYSAGE



© Roland Dussud / © Office de tourisme des Hauts du Lyonnais



## QUALIFIER L'EXISTANT & TOUS PROJETS URBAINS

### Fiche-action 8

- MENER DES OAP PILOTES SUR LA REQUALIFICATION DE DEUX ENTRÉES DE VILLAGES



### Fiche-action 9

- AGRÉMENTER, AMÉLIORER ET DIVERSIFIER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN



© Isabel Claus / © Simoly

## PRÉSERVER NOS PAYSAGES DE RELIEF & NOS PAYSAGES AGRICOLES

### Fiche-action 10

- MENER UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE SUR L'ÉVOLUTION DE PAYSAGES AGRICOLES DES MONTS



### Fiche-action 11

- SENSIBILISER AU PATRIMOINE PAYSAGER DES TÊTES DE VALLON



l'OPNP du PNR du Pilat, Longes (69) Col de Chassenoud 1992 et 1999 © Michel Fropier / © Isabel Claus

## METTRE EN OEUVRE LE PLAN PAYSAGE

### Fiche-action 12

- PROGRAMMER LA MISE EN OEUVRE DU PLAN PAYSAGE

## Observations sur les actions choisies

### TOURISME

#### CHOISIR LA COMPLÉMENTARITÉ "TOP-DOWN & BOTTOM-UP"

- Les acteurs du tourisme (politiques, techniques et privés) sont nombreux et mobilisés. Le territoire est effectivement fort d'un potentiel touristique pour des séjours de courtes durées (1 journée ou 1 à 2 nuits). Un plan d'actions touristique spécifique à l'échelle des Monts du Lyonnais (comprenant les Coteaux) est en cours d'élaboration, laissant présager des actions structurantes, nécessaires pour le territoire. Les recoupements avec le paysage sont par ailleurs nombreux.
- **Les réunions ont fait émergé des avis contrastés et ambivalents entre deux types de projets :**
  - d'un côté, des projets structurants et ambitieux, dont la mise en oeuvre est conséquente et assujettie à de nombreux critères de long terme (requalification de l'étang d'Hurongues, du village vacances, voie de cyclo-tourisme...);
  - de l'autre, des projets de petites échelles de court-terme, à la réalisation et l'impact plus modestes (appel à projets artistiques, réalisation de cabanes-refuges...).
- **La complémentarité de ces deux types de projets (correspondant à des logiques dites «top-down et bottom-up») est importante pour :**
  - concrétiser des projets de court et de long termes,
  - maintenir et développer la dynamique de tous les acteurs locaux mobilisés,
  - impliquer le plus grand nombre d'acteurs et de la population dans cette démarche,
  - se laisser surprendre par les résultats inattendus de certains projets.



Randonneurs dans les Monts du Lyonnais  
Photographie : © Roland Dussud



## ... et non choisies

### ZONES D'ACTIVITÉS

#### DÉVELOPPER UNE ATTENTION PRIVILÉGIÉE

- L'amélioration de l'aménagement des zones d'activités ne fait pas l'objet d'une fiche action dans le plan final, malgré sa mention dans la stratégie et l'importance du sujet pour de nombreux habitants. L'atelier préparatoire ne démontrait pas d'actions concrètes sans une requalification globale de grande ampleur et nécessairement coûteuse. Peut-être que les projets d'installations solaires formuleront un levier pour requalifier des sites dans leur ensemble.
- Pour de nombreux habitants, les zones d'activités sont les «points noirs» des Monts, tant leurs aménagements sont de faible qualité et sans lien avec leur contexte paysager et urbain. Le film documentaire sur les paysages, de même que le diagnostic paysager final du Scot évoquent les enjeux liés à ces sites.
- Les conseils d'accompagnement du Caue sont essentiels mais insuffisants. **Il importe que tous les plans d'aménagement des nouveaux projets d'extension ou de création de zones économiques soient réalisés en s'appuyant sur des compétences qualitatives (paysagiste, architecte, urbaniste) jusqu'à la phase chantier.**

### HABITAT

#### CONCEVOIR UNE NOUVELLE OFFRE IMMOBILIERE

- Plusieurs interviewés du film témoignent du manque d'études architecturales sur de nouvelles formes d'habitats individuels, intermédiaires ou collectifs propres aux caractéristiques urbaines des Monts du Lyonnais (création de logements, rénovation de fermes, réaménagement de lotissements, extension de hameaux...). L'intervention de stages ou d'ateliers d'étudiants d'écoles d'architectures offrirait une première étape de réflexion pour les acteurs.



Images extraites du film «Paysages en perspectives, les Monts du Lyonnais», Photographie : Guillaume Robert. Droits réservés

## Les apports du film

### LE FILM DOCUMENTAIRE, UNE EXTENSION DU PLAN D' ACTIONS

Le film documentaire en cours de finalisation complète le plan d'actions, notamment sur les points suivants :

- en décrivant concrètement une part de la fiche-action n°1 (valorisation des haies pour l'amendement des sols),
- en évoquant l'intérêt d'une étude architecturale pour offrir aux habitants d'autres modèles d'habitats individuels que le pavillonnaire classique (non mentionnée dans la liste d'actions du plan paysage),
- en pointant la nécessité d'impliquer les acteurs économiques dans la stratégie touristique du territoire, induisant une amélioration de l'intégration paysagère des bâtis,
- en évoquant la problématique des bâtiments agricoles, leur taille croissante, leur implantation imposante cloisonnant certains horizons, source d'inquiétude des habitants et élus. Par ailleurs, l'esthétique des images participe à nourrir les représentations des Monts et les interviews témoignent de l'implication ou de la sensibilité des acteurs.

## Merci aux relecteurs des fiches-actions

- **SCOT** : Hélène Gautron, chef de projet, qui a contribué en tant que maître d'ouvrage à l'organisation du plan et la reprise rédactionnelle de certaines fiches-actions.
- **SIMOLY** : Marie-Pierre Guicherd (mobilités) / Marine Allain (tourisme) / Caroline Paymal (agriculture)
- **Commune** : Jean-Michel Calvi (élu de Larajasse)
- **Syder** : Olivier Pereyron (photovoltaïque)
- **Parc Eco Habitat** : Thomas Robert (rénovation thermique)



Une dizaine d'élus et des membres de la société civile ont échangé sur la priorisation des actions finales du plan d'actions, le 22 septembre 2016, à l'occasion de la pré-validation du plan paysage en comité de suivi.

### UNE VOLONTÉ D'ENGAGEMENT MALGRÉ UN CONTEXTE RENDANT DIFFICILES LES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

La refonte actuelle des périmètres administratifs des intercommunalités, adossée aux restrictions budgétaires, ne permettent pas d'engagements financiers avant 2017-2018, années de réorganisations politiques et administratives officielles.

Néanmoins, les élus souhaitent s'engager à mettre en oeuvre un maximum des actions choisies, sur le court et le long termes. Toutes bénéficient d'un même intérêt qualitatif et partagé par le comité de suivi.

Comprenant l'intérêt d'une priorisation pour engager plus concrètement l'application du plan paysage, les actions les plus simples à débiter ou accompagner furent relevées.

Cette priorisation est calendaire et non qualitative : les actions ciblées ci-contre relèvent seulement d'une mise en oeuvre (parfois seulement d'un début) de plus court terme.

Elles pourront être inscrites sur les lignes budgétaires de collectivités locales, intercommunales et communales.

### SIX ACTIONS DE COURT TERME / 2017-2019

#### 2 - Lancer une étude pré-opérationnelle pour l'insertion et la création de supports de panneaux photovoltaïques, à l'échelle des Monts et de deux villages-pilotes

La mise en place d'installations photovoltaïques dans le cadre du programme TEPOS (Territoire à Energie POSitive) est déjà entamée. L'approche qualitative (d'intégration urbaine, architecturale et paysagère) n'est cependant pas intégrée à l'action en cours.

La recherche de rentabilité des installations reporte des délais d'exécution : un temps idoine pour y intégrer une approche qualitative?

Des élus restent réticents à l'insertion de panneaux photovoltaïques sur les toitures de leur village, risquant de dévaloriser leur patrimoine. Ils préfèrent attendre une évolution technologique, apte à produire de l'énergie renouvelable en quantité suffisante, de façon rentable et si possible avec un moindre impact paysager.

C'est pourquoi la fiche-action cible prioritairement les zones d'activités et la création de nouvelles installations (type ombrières), permettant également l'autoconsommation.

#### 4 - Développer un accès au tourisme de nature autour de la maison du randonneur à Lamure (commune de Larajasse), grâce à une démarche collective et participative

La commune commence la réalisation de ces actions en 2017.

#### 6 - Conforter un itinéraire de vélo-tourisme entre St-Martin-en-Haut et Chazelles-sur-Lyon

Le territoire est d'ores et déjà engagé sur ce projet, qu'il espère réaliser à court terme

#### 8 - Mener des OAP-pilotes sur la requalification de deux entrées de village

La commune de Haute-Rivoire est intéressée pour mener une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) concernant son entrée nord-est, faisant l'objet d'une extension d'une de ses activités économiques. Par ailleurs, la mise en application du Scot suscitera des révisions de PLU, qui pourront intégrer ces types d'OAP. Cet outil d'urbanisme est un excellent levier de négociation entre une collectivité et des privés. Les entrées de village, première image d'une commune sont une thématique transversale croisant des enjeux forts tels que les mobilités douces, les extensions urbaines, les limites parcellaires, la voirie...).

#### 10 - Créer un observatoire photographique sur l'évolution des paysages agricoles

Cette action soulève de nombreuses idées :

- valoriser la dynamique de groupes d'agriculteurs qui s'engagent à améliorer et rendre autonomes leurs techniques culturelles (cf action 1),
- valoriser un parcours touristique thématique,
- créer une participation citoyenne, autour de la prise de photos ou d'animations à partir des résultats obtenus.

#### 11 - Sensibiliser au patrimoine paysager méconnu des têtes de vallon

Patrimoine en cours de reconnaissance, dont l'action de recensement accompagnée d'indications opérationnelles de valorisation reste simple à mettre en oeuvre.

## Fiche-action 1

### ENERGIE

- MENER UNE ACTION-PILOTE AVEC DES AGRICULTEURS VOLONTAIRES POUR COUPLER L'ENTRETIEN ET LA REPLANTATION DE HAIES AVEC LA PRODUCTION DE BOIS-ENERGIE AVEC L'AUTONOMIE DES ÉLEVAGES

### ENJEUX ET OBJECTIFS

- La volonté est de coupler paysage, énergie et agriculture :**
- par le maintien du paysage bocager (structuré par des réseaux de haies),
  - avec le développement du bois-énergie,
  - avec l'autonomie des exploitations d'élevage (fabrique de sous-litière et d'apports de carbone dans les sols).

Le projet semble toutefois difficile pour un monde agricole continuant l'arrachage des haies.

**C'est pourquoi, il est proposé de s'appuyer sur un projet d'expérimentation d'un groupe d'agriculteurs de Haute-Rivoire** (la CUMA des 4 saisons), qui vise à utiliser les tailles d'entretien de haies pour la fertilisation de leurs terres. Les copeaux de bois récoltés (jeunes rameaux broyés) sont déposés en sous-litière avant d'être introduits comme amendement du sol (limitant le recours à des intrants extérieurs à l'exploitation agricole). **Il s'agit de compléter leur démarche pour la production de bois-énergie à partir des haies (plaquettes ou bois déchiqueté pour le chauffage).**

De nombreuses haies sont également présentes le long des voiries départementales, et peuvent constituer une ressource importante pour cette action.

Le réseau de haies forme également un paysage de lisières de villes et villages, permettant à la fois de mieux intégrer les extensions urbaines, valoriser l'image du village et créer un espace tampon entre les cultures plus intensives et les habitations.

**La mise en place d'une plateforme de collecte permettrait un développement à plus grande échelle des différentes formes de valorisation des haies. Les particuliers (agriculteurs, habitants ou collectivités) y achemineraient leur bois issu de l'entretien des haies.**

### DÉROULEMENT POSSIBLE

**> Analyser au préalable, pour les deux pratiques de valorisation des haies (agricole et énergétique) :**

- les essences, strates, mode de plantation et de gestion,
- le matériel nécessaire à la transformation des tailles de haies en fragments valorisables,
- le temps d'entretien des haies, de suivi du broyage, ...
- la validité scientifique des modalités d'utilisation des broyats (notamment la sous-litière).

Puis il s'agira de juger de la possibilité de co-existence de ces pratiques de valorisation des haies (adéquation des structures de haies, des modes de gestion, du matériel, ...).

**> Pour la valorisation des haies en bois-énergie,**

- Organiser une réunion avec l'ensemble des partenaires potentiels : agriculteurs (CUMA des 4 saisons de Haute-Rivoire, et autres groupements intéressés), Chambres d'agriculture, CRPF, Simoly, Départements, Parc Eco-Habitat, réseaux naturalistes (FRAPNA, LPO...) et d'énergie (SYDER, SIEL, HESPUL...).
- Rechercher d'autres agriculteurs pour asseoir la démarche plus largement et mutualiser les coûts (location de matériel, achats groupés des plantations...).
- Établir un plan de gestion de la haie avec l'appui du CRPF (ex : maintien d'arbres de haute-tige).

- Mener une courte étude de faisabilité sur les modalités de développement d'opérations collectives :
  - création d'une plateforme de dépôt et collecte des bois (acteurs, transport, forme juridique, ...);
  - modes de contractualisation avec les agriculteurs afin de s'assurer dans la durée du bon usage et entretien de leurs haies et celles d'autres propriétaires, avec les Départements;



- financements (opérations de replantation, matériel d'entretien et de broyage).

### FREINS À L'ACTION

- Deux types de valorisations souhaités : agricole et énergétique. Cela engendre des questionnements sur :
  - les possibilités de mutualiser le matériel,
  - le mode de gestion des haies : une séparation des haies, selon leur vocation, serait peut-être à envisager.
- Les agriculteurs ne seront prêts à développer à plus grande échelle cette pratique, qu'après une validation scientifique (3 ou 4 ans minimum pour le projet de fertilisation des sols, suivi par des laboratoires scientifiques (ISARA)).
- Le manque de volontariat d'autres agriculteurs (au-delà de la CUMA des 4 saisons) risque de freiner le développement du projet.
- Coût élevé du matériel
- Temps généré par l'entretien des haies

### PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

**Porteur :** Cuma (volet agricole) ou autres groupes d'exploitants agricoles

**Financeurs potentiels :** le Département (plantation et entretien de haies le long des voiries), la Fédération et les associations locales de chasse (pour la plantation), la Région (pour le matériel), le SIMOLY (opération annuelle de financement de broyeurs collectifs).



*Les haies sont un élément de paysage structurant des Monts du Lyonnais. Malgré une sensible baisse de l'arrachage des haies par les agriculteurs souhaitant étendre leur superficie de rendement, chaque hiver perpétue de nouvelles suppressions de haies.*

*Illustrations extraites du film sur les paysages des Monts du Lyonnais, 2016.  
Photographie : © Guillaume Robert*

## LOCALISATION

- CUMA des 4 saisons voire groupement plus large d'exploitants agricoles autour de Haute-Rivoire.
- Cibler les secteurs les plus simples pour l'entretien (disponibilité foncière, accessibilité et proximité entre les fermes).
- Initiative habitante à Montrottier, d'un achat commun d'un broyeur pour entretenir les haies de l'ensemble d'un quartier.
- Se rapprocher éventuellement d'agriculteurs en reconversion (envers des filières laitières biologiques ou du maraîchage ou transformations), susceptibles d'être intéressés par ces démarches (en plus de l'intérêt sur l'ombrage et la limitation de l'érosion, sur l'abri pour la faune auxiliaire que les haies procurent).

## ESTIMATION DU COÛT

**Les agriculteurs insistent sur la nécessaire mécanisation de toutes les pratiques de valorisation des haies.**

**Coût du matériel :**

- taille-haie : 12 000€ pour des sections de tiges de 8 à 10cm
- broyeur (comprenant taille et broyage sur place) : 100 000€
- possibilité de mutualisation
- à noter : achat fin 2016 de 2 broyeurs collectifs par le SIMOLY

**Coût de fonctionnement (reste à estimer) :**

- temps d'entretien des haies : ...heures /mètre linéaire
- temps de réalisation du broyage : ...h/ml

**Coût de replantation de haies (reste à estimer) :**

- achat de plants :                      • temps de plantation :

## BESOINS DE SUIVI ET D'ANIMATION

- **Un suivi de la qualité environnementale de la haie s'impose.** Des retours chiffrés peuvent être parlants, fiables et incitatifs, tel que le nombre d'espèces végétales (des 3 strates), d'espèces animales relevées...
  - Le maintien des arbres de haute-tige est important (pour favoriser la repousse, le drainage et les qualités environnementales et paysagères). D'où **l'importance d'un plan de gestion des haies.**
- Cf participation citoyenne ci-après.

## PARTICIPATION CITOYENNE

- **Collaboration avec des écoles,** qui peuvent participer à la plantation et/ou suivre les étapes de valorisation des haies. L'occasion de sensibiliser au rôle multifonctionnel des haies : l'énergie, le rendement et la stabilisation des sols agricoles et toutes les aménités environnementales et paysagères...
- Les écoles peuvent contribuer au suivi de la biodiversité des haies (herbiers comparés et augmentés...).
- **La démarche peut être étendue à des habitants,** pouvant mutualiser un broyeur et entretenir ou replanter des haies entre voisins.

## RÉFÉRENCES SIMILAIRES

- <http://www.terraeco.net/Quand-le-bois-de-haies-se-recycle,11536.html>
- <http://www.promhaies.net/association/pourquoiplanter/fonctions-de-production,693/>
- réf en PNR

## VALORISATION ET SENSIBILISATION AU PUBLIC

- Observatoire photographique (cf autre fiche-action)
- Communication nécessaire sur toute plateforme de diffusion (sites internet, bulletins municipaux, magazines, comices, évènements agricoles, environnementaux...).
- Participation citoyenne (scolaires)
- Série de courts films expliquant le projet.

## INDICATEURS DE SUIVI DANS LE TEMPS

- Le plan de gestion propose un calendrier d'exécution
- Observation photographique
- Suivi de la biodiversité
- Nombre de mètres linéaires de haies valorisés (par type de valorisation)
- Suivi des contractualisations.

## ACTION COMPLÉMENTAIRE

- Mener un observatoire photographique sur l'évolution des paysages agricoles.



## Fiche-action 2

### ENERGIE

- LANCER UNE ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE POUR L'INSERTION ET LA CRÉATION DE SUPPORTS DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES, À L'ÉCHELLE DES MONTS ET DE DEUX VILLAGES-PILOTES.



### ENJEUX ET OBJECTIFS

#### Le choix du photovoltaïque d'un territoire TEPOS

- Les Monts du Lyonnais se sont lancés le défi de devenir d'ici 2050 un « TEPOS » (territoire à énergie positive), c'est-à-dire qui produira autant voire plus d'énergie qu'il n'en consommera. Or, en 2016, l'autonomie énergétique du territoire n'était que de 2%.
- La production d'énergies renouvelables est donc fortement encouragée. Le développement du photovoltaïque tient la première place des actions à mener dans ce cadre. L'objectif fixé est que la totalité du gisement disponible (481 000 m<sup>2</sup> de toitures bien orientées vis-à-vis du soleil) soit exploitée dès 2021, pour une production de 6 ktep (kilo équivalent pétrole), ce qui représente environ 9 000 installations supplémentaires. A noter que 18 projets sur des toitures d'équipements communaux sont en cours ou déjà réalisés, et qu'une société locale de production d'énergies renouvelables est en cours de constitution sur les Monts du Lyonnais (projet de centrale villageoise et de portage d'unités sur de grandes toitures).

#### Le paysage comme levier d'action

Pour atteindre l'objectif ambitieux de production de masse du photovoltaïque (PV) sur le territoire, il est essentiel de trouver un modèle économique rentable. Mais l'approche paysagère peut aussi permettre d'enclencher le développement de nouvelles installations dès lors qu'elles participent à valoriser l'architecture et la morphologie des villages. Il s'agit de lever les freins portant sur les perceptions négatives des panneaux PV (sur les plans esthétiques et patrimoniaux), et d'offrir des garanties d'implantations qualitatives ainsi que des cadres limitatifs d'intervention.

#### Priorité sur les sites d'activités

##### Arguments en faveur d'un ciblage des zones économiques pour débiter cette action :

- les réseaux sont existants,
- un projet peut rapidement être mis en œuvre, les industriels étant plus autonomes que les particuliers (outils juridiques, financiers...),
- leur consommation d'énergie reste très élevée, notamment en été,
- les parkings peuvent être supports d'ombrières (zones commerciales apportant de l'ombre aux véhicules stationnés),
- l'image durable et « verte » est un argument marketing important pour un industriel. Le PV peut représenter une plus value économique non négligeable. Pour un démarchage incitatif, les collectivités peuvent prendre en charge les études d'insertion paysagère et architecturale (commanditaires garants d'études plus qualitatives le plus souvent).
- Les sites d'activités économiques des Monts du Lyonnais sont des « points noirs paysagers » pour de nombreux habitants (très faible intégration paysagère des sites). Revaloriser leur image par le PV est un atout et peut participer aux enjeux touristiques du territoire. Au vu de la très faible qualité d'aménagement de ces sites, toute installation devrait être accompagnée d'une étude de requalification d'ensemble.

#### Mobiliser une participation citoyenne

Les premiers projets sur les équipements publics doivent être étendus aux toitures privées. De fait, un encadrement et une incitation de l'investissement privé semblent prioritaires aujourd'hui, d'autant que des mises en œuvre seront probablement de long terme. La question paysagère, sensible auprès des habitants, sera là encore un levier pour « débloquer » certaines représentations négatives.

### LOCALISATION

**Sites fléchés** (l'insertion de panneaux solaires est un levier de requalification de sites banalisés ou dégradés) :

**Portes touristiques du territoire, entrées de ville fréquentées, sites nécessitant une requalification ou porteurs de grandes surfaces potentielles solaires, les sites d'activités :**

- Grange Eglise (ZA St Symphorien-sur-Coise)
- Entrée est et ouest du bassin de l'Argentière (Bellevue et Rossandes)
- Parkings de zones commerciales pour l'implantation d'ombrières (à Souzy, St Symphorien-sur-Coise, Chazelles-sur-Lyon),
- Zone d'activités de Croix Chartier (St Denis sur Coise), les Plaines (St Martin-en-Haut), Croix Grande Borne (St Laurent de Chamousset), Les Olivières (Montrottier), la Bourrie (Haute-Rivoire)
- Vallée amont de la Brévenne (de Brussieu à Souzy)
- Carrières en fin d'exploitation et ne pouvant être restituées à l'agriculture ou aux espaces naturels

#### Équipements :

- Centre médical de l'Argentière, hôpitaux de St Laurent de Chamousset et de St Symphorien sur Coise, sur certaines façades verticales notamment.

#### Toitures de village :

- Tout village volontaire, répondant aux critères techniques d'ensoleillement. Communes potentiellement volontaires : Longessaigne, St Genis l'Argentière, Chevrières, Duerne.
- En premier lieu, une approche intercommunale pour mutualiser les coûts d'études, de concertation, sensibilisation et de mise en œuvre est préférable.





1, 2 / St Genis l'Argentière, Haute-Rivoire  
© Isabel Claus  
3 / Ferme agricole en région de OSNABRÜCK  
en Allemagne © DR  
4 / installation en Vercors © PNR du Vercors

## DÉROULEMENT POSSIBLE

### 1. Réunir les acteurs

- **Rassembler deux communes-pilotes** volontaires pour effectuer une étude engageante vers l'opérationnel (voir ci-après).
- **Prospecter des territoires voisins** pour une possible mutualisation de la démarche.
- **Impliquer les chargés de mission économie** des intercommunalités (cf. priorisation de l'action vers les sites d'activités).

**2. Mener une étude paysagère, urbaine, architecturale et énergétique à l'échelle intercommunale pour créer des simulations** aptes à convaincre l'ensemble des élus et acteurs du territoire. Cette étude exposera les possibilités d'intégration voire de valorisation paysagère de sites fléchés (entrées de villages, sites d'activités...). L'équipe réalisant cette étude devra nécessairement intégrer un énergéticien pour coupler les possibilités techniques à la qualité d'aménagement.

L'étude, pour apporter des solutions viables et qualifiantes pour le territoire, devra offrir un recoupement entre :

- **le repérage de zones potentielles par une analyse technico-économique** (contraintes et potentialités en terme de raccordement aux réseaux, avec ou sans renforcement, d'ensoleillement, d'orientation des toitures ...)
- **le choix de logiques d'implantation et d'intégration urbaine et paysagère sur différentes typologies de bâtiments** (toitures, zones d'activités, ombrières, équipements...) et à différentes échelles (voir détail ci-après);

Elle intégrera également :

- **le repérage des sites les plus sensibles**, dont patrimoniaux, qui pourraient ne pas être adaptés à ce type d'installation,
- **l'étude détaillée de deux villages volontaires**, prêts à démarcher leurs habitants,
- **des simulations sur des sites fléchés** (zones d'activités, carrières ou sites à enjeux paysagers),
- **une méthodologie d'approche propre aux Monts** du Lyonnais pour l'insertion de panneaux solaires à l'échelle d'un village (en s'appuyant sur deux cas concrets d'échelles différentes),
- **une estimation de coûts et de faisabilité incluant aussi l'autoconsommation** à l'échelle de quartiers complets, voire de plusieurs communes (ne limitant pas son champ d'actions au photovoltaïque, dont la rentabilité n'est pas garantie aujourd'hui).
- **les différents scénarii juridiques** incluant les formules participatives de financement.

Le cahier des charges de cette étude, autant que la méthodologie type à créer, demandera la prise en compte de différentes échelles, de l'objet architectural jusqu'au grand paysage :

- **le village dans son site** (les composantes paysagères/implantation des villages / notion de co-visibilités),
- **l'ensemble bâti urbain** (impacts visuels prévisibles (simulations) / cohérence d'installation d'ensemble,
- **l'objet architectural** (positionnement des panneaux sur la toiture / articulation avec le matériau de toiture / choix du matériel (cadre et panneaux) / calpinage (sens de pose), pour encadrer les interventions privées. Une étude poussée doit apporter des solutions viables et qualifiantes pour le territoire.

### 3. Diffuser les résultats, et animer une campagne de sensibilisation pour l'émergence des projets

(en cours via un contrat avec le Syder), auprès de différents publics :

> **Les élus** en les invitant à démarcher les différents acteurs de leur commune.

> **Les entreprises**

- Démarcher prioritairement les sites d'activités (les entreprises à grandes toitures) pour inciter à :
  - l'autoconsommation (qu'elle soit thermique ou photovoltaïque sans vente de la production),
  - la production d'électricité (installations solaires photovoltaïques et ombrières sur leur parking après étude paysagère).

- Proposer aux entreprises le financement d'études de faisabilité ou d'intégration à l'échelle du site.

> **Les habitants** pour inciter à la formation de centrales villageoises photovoltaïques.

## PARTICIPATION CITOYENNE

### Création possible d'une centrale villageoise photovoltaïque

intégrant les habitants et autres acteurs volontaires dans la gouvernance, le financement des installations et le suivi de la mise en oeuvre.

- Statuts utilisables : création d'une société par actions simplifiées (SAS, coopérative).
- La mise en place des centrales villageoises formule un excellent levier de sensibilisation et de formation sur : le jeu d'échelles, le croisement des enjeux, le partage et l'appropriation des notions d'intégration par les habitants – acteurs, l'expérimentation de gouvernances partagées.



Ombrière sur le parking d'un supermarché, Langon (33), 2016 © Isabel Claus et DR

## FREINS À L'ACTION

### Sites économiques :

- **Le prix actuel de rachat très faible** de l'électricité reste peu incitatif pour démarcher les entreprises économiques sur le court terme.
- **Le raccordement aux réseaux** existants demeure encore complexe (en sus du besoin de renforcement des réseaux souvent surestimés par des coefficients de sécurité trop élevés).
- **La nécessité de grandes surfaces** pour garantir une rentabilité
- **La complexité des nouvelles procédures** (par le système à la prime notamment).
- **Trouver le modèle de financement d'une ombrière**, dont le photovoltaïque pourra prendre en charge 30 à 40% de l'installation environ. Il importe que les structures économiques souhaitent préalablement se doter d'une ombrière pour le confort de leur clientèle, facilitant ainsi l'intérêt pour une toiture en photovoltaïque.

### Toitures de villages :

- **Le prix actuel de rachat très faible** de l'électricité reste peu incitatif pour mener une opération groupée et ciblée de particuliers.
- **Coût d'un investissement collectif plus élevé qu'à l'échelle individuelle.**  
Certes, un investissement de faible ampleur est peu contraignant techniquement (pas de renforcement de réseau nécessaire en dessous de 60kWc, équivalent de 10 toitures de centre-bourg environ et sachant qu'une toiture de 60m2 représente 9kWc), mais le risque de mitage paysager

est plus fort lorsque l'action est menée individuellement. Pour rappel, 60m2 de panneaux représente une installation d'environ 9kWc et génère environ 9 000 à 10 000 kWh/an (selon l'orientation, l'inclinaison...)

- **Rassembler suffisamment d'actionnaires** individuels volontaires.

### Insertion des panneaux :

- **Une protection incendie** impose un champ de marche autour des panneaux.
- **Des toitures exposées au sud sont préférables.** Toutefois les façades plein Est et Ouest sont envisageables selon le degré de pente.

## PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

- Porteurs :
  - Collectivités intercommunales pour l'étude globale
  - Collectivités communales pour l'étude de villages-pilotes
- Financeur potentiel : Région

## RÉFÉRENCES SIMILAIRES

- Centrales villageoises photovoltaïques :
  - PNR du Vercors et du Pilat
  - Commune de les Haies, appartenant à la communauté de communes de Condrieu.
  - <http://www.centralesvillageoises.fr>
- Voir les courbes de production de la récente installation de St Julien-sur-Bibost, mise en service le 20 octobre 2016.
- [www.photovoltaique.info](http://www.photovoltaique.info)

## COÛTS, ESTIMATION

Estimation moyenne des coûts d'études (paysagiste, architecte et énergéticien) :

- Etude détaillée à l'échelle d'une commune : 9000 à 14 000€ HT
- Etude à l'échelle intercommunale (étude détaillée de 2 villages, simulations paysagères et architecturales, faisabilités techniques et scénarii juridiques sur des sites fléchés pour une revalorisation par le PV type zones d'activités, fiches méthodologiques pour les villages des Monts) : 40 000 à 55 000€

Exemple de coût d'une centrale villageoise photovoltaïque dans le PNR du Vercors en 2010 (6 installations photovoltaïques sur 2 villages) :

- Portage privé du projet par investissement citoyen (sous forme de SAS) : 200 000€
- Animation locale pour l'adhésion au projet et le pilotage (prestataire extérieur ou communautés de communes) : non chiffré
- Coordination des projets sur le territoire intercommunal par le PNR, également co-financeur : 30 000€
- + Soutiens financiers obtenus : Rhône-Alpes Energie Environnement (expertises techniques et subvention) / Région Rhône-Alpes (Soutien financier à l'expérimentation) / Europe, par les programmes Leader et POIA.

## Fiche-action 3

### ENERGIE

ANIMER UNE ACTION DE RÉNOVATION D'UN LOTISSEMENT VIEILLISSANT À L'ÉCHELLE D'UN QUARTIER.  
COUPLER CETTE ACTION AVEC LA REQUALIFICATION DES LIMITES PARCELLAIRES (CLÔTURES, HAIES...).



### ENJEUX ET OBJECTIFS

- Les maisons individuelles construites autour des années 1970-80 sont particulièrement représentatives d'un parc de logements à fortes déperditions thermiques. Elles sont souvent partiellement mitoyennes et situées dans des zones pavillonnaires.

Du point de vue de la qualité d'aménagement, ces mêmes quartiers pavillonnaires souvent sont identifiés comme banalisant le paysage des Monts, par un étalement urbain et des habitats aux formes répétitives et styles déconnectés des particularités architecturales locales.

- **La rénovation thermique par l'extérieur de cet habitat a un double intérêt :**

- la baisse de la consommation énergétique (donc la dépense des particuliers) et
- la requalification paysagère de quartiers et d'entrées de ville.

- **L' action suggère la rénovation énergétique et architecturale de plusieurs maisons au sein d'un même quartier, afin de rendre davantage visibles les changements et de mieux sensibiliser les populations.**

Il s'agit en quelques projets rapprochés, de faciliter le regroupement d'achat de matériaux (et donc une diminution de ces coûts) et le suivi opérationnel. L'objectif est de démontrer le cachet que peut apporter par exemple un bardage-bois en même temps que son rôle d'isolant.

- **Types d'actions de rénovation liées aux façades extérieures :**

- Isolation par l'extérieur (isolants biosourcés : laine de bois, paille, terre...)

- Revêtement des façades en bardage bois, pierres...
- Récupération des eaux pluviales, toilettes sèches
- Modification des ouvertures dont création de lucarnes
- Capteurs solaires thermiques ou installations photovoltaïques
- Menuiseries bois ou bois-alu à double vitrage

- **Cette action offre l'opportunité d'être couplée avec la requalification de haies et de limites parcellaires à l'échelle d'un même quartier ou à l'échelle d'une rue.**

Des limites parcellaires de type haies de thuya ou de laurier-rose, en murs béton vieillissants..., participent à la banalisation paysagère de ces mêmes quartiers, dont les rues sont peu accueillantes.

> Il s'agit de sensibiliser ces mêmes habitants à une action collective de requalification de limites parcellaires à l'échelle d'une rue, pour faciliter et diminuer les coûts d'achats (végétaux, matériaux) et de mise en oeuvre si besoin. L'image de la rue sera d'autant plus valorisée par une vision d'ensemble menée collectivement.

### PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

**Porteur potentiel :** Parc éco-habitat, collectivité

**Financeurs :**

- La Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais (CCMDL), via la plate-forme locale de rénovation de l'habitat privé (conseils sur fonds TEPCV, pour la croissance verte).
- L' Anah, dans le cadre d'accompagnements à la rénovation.
- Voir fiches détaillées des aides nationales, régionales et locales : <http://www.parc-ecohabitat.com/PBCPPPlayer.asp?ID=808794>

### RÉFÉRENCES SIMILAIRES ET COÛTS (ÉCHELLE INDIVIDUELLE)

- **Voir exemples de réalisations** recensées par l'Espace Info Energie du Rhône : <http://www.infoenergie69-grandlyon.org/carte/> (Tassin la Demi Lune, Sarcey...)

- Morsang-sur-Orge (91)  
<http://divisare.com/projects/223024-viviana-comito-renovation-bbc-d-un-pavillon-de-1970-avec-des-materiaux-bio-sources-a-morsang-sur-orge>

### DÉROULEMENT

**1. Organiser plusieurs visites de projets** de rénovation de maisons individuelles en Rhône-Alpes, destinées aux particuliers et aux entreprises locales. Lancer en même temps un appel à volontaires, pour un projet collectif (société locale de production d'énergies renouvelables).

**2. Réaliser un film sur ces visites et des projets** afin d'assurer une plus large diffusion et des documents facilement transmissibles par les particuliers à leur voisinage.

**3. Collecter des devis auprès d'entreprises locales** (matériaux, pépinières et mise en oeuvre) au prorata de nombre de projets possibles. Etablir des comparatifs de prix.

**4. Organiser des réunions de sensibilisation**, à différentes échelles (interco, communes). Présentations de l'appel à projets, d'exemples de réalisations, d'estimation de coûts lorsque mutualisés à l'échelle d'un quartier ou d'une rue.

**5. Organiser des réunions de plusieurs quartiers** en même temps, selon les volontaires, en mobilisant le voisinage.

**6. Organiser des formations en fonction des projets établis.** Ouvrir des lieux de projets avec un suivi numérique, sous forme d'observatoire photographique précis et/ou plateforme de sensibilisation. Ateliers participatifs collectifs.



## Fiche-action 4

### TOURISME

- DÉVELOPPER UN ACCÈS AU TOURISME DE NATURE AUTOUR DE LA MAISON DU RANDONNEUR À LAMURE (LARAJASSE), GRÂCE À UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

### ENJEUX ET OBJECTIFS

La construction d'une nouvelle école au bourg de Larajasse (2015), a libéré un bâtiment dans le village de Lamure et risque de provoquer une perte de vie sociale dans ce village.

Située à l'extrémité sud du territoire intercommunal, la commune de Larajasse est consciente de son patrimoine paysager, architectural et humain. Elle a également bien compris sa position touristique stratégique, en bord de crêtes, sur le passage du GR7, du «Sainté-Lyon» (événement de trail nocturne de notoriété), sur une entrée côté stéphanois depuis les côteaux du Jarez, sur la vallée du Gier et le Pilat.

C'est pourquoi elle souhaite réaménager le bâtiment libéré par le déménagement de l'école, comme maison du randonneur. En valorisant ainsi son patrimoine (hameau patrimonial de la commune), Lamure devient un point d'entrée touristique des Monts du Lyonnais.

Le projet communal est d'envergure et vise à renforcer, faciliter, développer des pratiques existant déjà sur le territoire (randonnée, VTT, cheval ou ski de fond) en permettant aux usagers de séjourner sur place, de profiter du paysage et d'une offre de production locale.

**L'objectif de la fiche-action est de mieux accueillir les touristes en mettant en cohérence et en liaison les différents sites d'accueil, de récréation et de parcours de la commune, disséminés sur plusieurs hameaux. L'articulation de parcours thématiques, de signalétiques et d'aménagements permettra de conforter la maison du randonneur comme lieu de départ et d'informations des randonneurs.**

**Le vivre ensemble des villageois et le «tourisme nature» autour du paysage sont les pierres angulaires du projet, adressé tant aux habitants qu'aux touristes.**

#### Leviers possibles d'actions :

- renforcement et création de parcours thématiques (paysage, biodiversité, patrimoine, têtes de vallon...);
- création de lieux d'accueil ou récréatifs (belvédères, aires...);
- réalisation de tables d'orientation, signalétique, mobiliers insolites...;
- travail de communication autour des parcours et points d'intérêts.

#### L'action devra mettre en cohérence et renforcer l'existant ou les projets suivants :

- **Les activités** : sentiers de randonnée, ski nordique, raquettes, découverte culturelle et aménagements piétons (création, développement, entretien, signalétique...)
- **Les lieux d'aménités** pour les publics locaux et de passage (aires de pique-nique, aires de jeux, lieux de pause)
- **La Maison du Randonneur** (réhabilitation/aménagement de l'ancienne école de Lamure, de ses espaces extérieurs, réflexion sur les services à offrir, les liens avec l'activité économique locale, les modalités de fonctionnement et de promotion, recherche de financements...).

Le processus de l'action implique des commissions municipales, des ateliers de travail autour de la Maison du randonneur et le conseil municipal des enfants.

### LOCALISATION SPÉCIFIQUE

Commune de Larajasse (deuxième commune la plus vaste des Monts du Lyonnais (avec 3 300 ha), composée de trois villages (avec église et école) : le bourg de Larajasse, les hameaux de l'Aubépin et de Lamure.



### ESTIMATION DU COÛT

Etude : repérages, proposition de parcours, esquisses avancées et chiffrées de lieux d'accueil, de découverte ou récréatifs, et de mobiliers avec participation des locaux : 6000 à 9000€HT.

Travaux : La réhabilitation de la Maison du randonneur est actuellement chiffrée aux environs de 800 000€.

### FREINS À L'ACTION / ESTIMATION DES COÛTS

Le principal frein est d'ordre financier car la commune ne pourrait assurer sur son seul budget communal le financement de la rénovation-restructuration-aménagement de l'ancienne école de Lamure en Maison du randonneur.

### PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

La commune est à l'initiative de ces actions. Elle fait en sorte d'intégrer la population à la réflexion pour qu'elle puisse s'investir directement dans les actions à des degrés variables et dans la gestion de cette maison.

Le projet est soutenu par la communauté de communes des Monts du Lyonnais et peut être éventuellement financé par le programme Leader.

Des dossiers d'aides financières ont été déposés auprès de l'État, de la Région et du Département pour la Maison du randonneur. Des demandes de subvention pour des programmes destinés à des personnes handicapées seront également réalisées.





Château de Lafay, sentiers, ski de fond et future maison du randonneur de Lamure: © commune de Larajasse

## DÉROULEMENT

Du fait de l'indépendance relative des actions, le programme communal peut avancer de façon très pragmatique et en fonction des volontés disponibles localement. Seul le projet de la Maison du Randonneur aurait du mal à être exclusivement financé sur les fonds publics de la commune.

### a/ Les activités

- Il est prévu de valoriser les quelques 120 km de chemins de la commune sous la forme de sentiers de randonnée, itinéraires culturels, pistes de raquettes et nordiques en hiver... 10 sentiers de randonnée balisés et leurs itinéraires ont déjà été réalisés ainsi que 16 Km de pistes de ski nordique. D'autres sont à venir. Ils prendront leur départ à la Maison du randonneur.
- Une réflexion pour une activité « luge d'été » est en cours. De même pour les VTT.
- Un travail important est actuellement mené avec les associations de randonnée pour personnes handicapées. Ainsi, des circuits pour joëlettes (fauteuils tout terrain pour personnes handicapées) et des circuits pour personnes mal-voyantes sont à l'étude.

### b/ Les lieux d'aménités

- Poursuite des actions déjà menées aujourd'hui sur les aires de pique-nique, de jeux, de pause, de déambulation piétonne en lien avec les activités de tous les jours et la détente

*Voir documents en annexes du plan paysage (cartes et dépliants)*

### c/ La maison du randonneur

Le début des travaux est prévu à l'automne 2017 pour une ouverture en 2018.

La Maison du randonneur serait à la fois : point d'information touristique / gîte de groupe pour randonneurs (handicapés ou non) / salle hors sac / lieu de location de matériel (skis, raquettes) / salle de formation d'accompagnateurs de randonnées.

**Le café/épicerie/dépôt de pain/relais poste installé à Lamure à 100 m de cette future maison du randonneur est un élément essentiel dans la réflexion.** Ce commerce doit être intégré dans le projet pour les services qu'il peut rendre aux randonneurs qui utiliseraient le gîte (ravitaillement...). Il pourrait aussi devenir une auberge.

Un restaurant du bourg de Larajasse pourra livrer des repas chauds et les nombreux producteurs pourront également apporter leurs services (fromage, viande, charcuterie, légumes...) à la demande.

Un lien sera fait avec le centre d'accueil déjà existant au bourg de Larajasse (49 lits) et la ferme découverte existante.

## VALORISATION ET ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Les éléments de patrimoine bâti et de paysage seront valorisés sur les sentiers culturels, de même que les producteurs agricoles.

Un appel à des artistes en résidence peut valoriser les lieux et les personnes qui l'habitent. Par exemples : un cartographe afin de réaliser une carte subjective du territoire sur la base des représentations portées par les habitants, un poète, des plasticiens, des musiciens.

## PARTICIPATION CITOYENNE

Ce projet fait l'objet d'une participation citoyenne importante :

**- Le conseil municipal des enfants** a formulé des souhaits d'aménagement de l'aire de pique-nique de Lamure (attendant à la future maison du randonneur) :

- tables permettant à des personnes en fauteuil, avec des poussettes de s'asseoir aux mêmes tables que les autres. Un modèle de mobilier a été trouvé.

- Jeux permettant à des enfants handicapés de jouer avec les autres enfants ;
- Association à créer pour à la fois amplifier l'action et être proche des décisions qui se prendront autour de la Maison du Randonneur ;

**- Groupe de travail sur le lien entre l'activité économique et la Maison du Randonneur** (auberge, commerces, livraison de repas, marché, producteurs, artisans...);

**- Groupe de travail permettant de créer des manifestations :** randonnées à thèmes, lien avec les nombreuses associations de la commune.

## BESOIN DE SUIVI ET D'ANIMATION

Une personne en service civique devrait être recrutée pour aider à la fois à la gestion et l'entretien des sentiers, la gestion quotidienne de la communication et l'animation du dispositif.

## Fiche-action 5

### TOURISME

- ENCLANCHER DES SÉJOURS TOURISTIQUES SUR LE TERRITOIRE, GARANTS D'UNE VALORISATION DES PAYSAGES

#### ENJEUX ET OBJECTIFS

Les Monts du Lyonnais attirent de nombreux touristes à la journée et voient leur territoire traversé par plusieurs grands sentiers de randonnée tels le GR 7, le GR du Tour des Monts du Lyonnais, le Chemin de St Jacques de Compostelle, le Chemin de Montaigne et par un chevelu de sentiers locaux.

Pour une meilleure valorisation de son territoire et de ses produits, pour un meilleur accueil des personnes venant sur le territoire des Monts du Lyonnais, il s'agirait de **permettre :**

- **aux visiteurs et touristes, qui pour le moment viennent à la journée, de rester au moins une nuit et de consommer sur place ;**

- **et aux randonneurs de faire une halte leur permettant de se ressourcer (nuitée, repas, approvisionnement).**

Pour ce faire, trois enjeux sont identifiés :

- 1. Asseoir les lieux d'itinérance** (sentiers de randonnées divers) par des points d'ancrage maintenant les touristes sur une ou plusieurs nuitées.
- 2. Développer des moyens et outils pour diversifier les offres et modes d'accueil** (gîtes collectifs, gîtes d'étapes, créations artistiques, hébergements insolites...).
- 3. Protéger par les documents d'urbanisme, les aménités touristiques liées à la perception des paysages qu'ont les touristes des Monts du Lyonnais.** Une étude sur les représentations des Monts par les touristes pourrait être nécessaire pour mieux identifier leurs attentes et les raisons qui les font venir sur ce territoire.

#### LOCALISATION SPÉCIFIQUE

**La qualité d'intégration paysagère est indispensable à tous les aménagements suggérés.**

- 1. Des lieux de ressourcement doivent être proposés à proximité des itinéraires de randonnée** (GR 7, GR du Tour des Monts du Lyonnais, Chemin de St Jacques, Chemin de Montaigne). Ces lieux de ressourcement regroupent à minima un gîte d'étape, du réapprovisionnement (pain, épicerie, produits locaux) et de l'information touristique incitant à faire une halte sur le chemin.
- 2. Les bases touristiques existantes ou à venir seront affirmées et/ou complétées.** Il s'agit de mieux valoriser les sites existants de l'Orée du bois (village vacances à St Martin-en-Haut), de Hurongues (zone de loisirs à Pomeys), de la Maison du randonneur (à Larajasse), par un programme à définir (marché en été, information touristique, diversification de l'offre d'hébergement, location de matériel...)
- 3. Dans le nord du territoire, il manque un gîte collectif pour une cinquantaine de personnes.** Il serait intéressant que la CCMDL ou la structure touristique des Monts et Coteaux encourage un tel projet.
- 4. Des gîtes d'étape,** moins onéreux que des chambres d'hôtes pour les clients et proposant un tourisme plus accessible, pourraient exister en location sur une seule nuitée. Un gîte d'étape par commune pourrait-il être envisagé ?



#### FREINS À L'ACTION

L'un des problèmes principaux, notamment pour l'ouverture de gîtes le long des sentiers de randonnée est d'ordre réglementaire.

Ces projets de gîtes, principalement portés par des privés, seront situés en dehors des centres urbains (dans les zones agricoles ou naturelles). Or ce type de projets à vocation touristique, parce qu'ils sont situés dans ces espaces et que les Monts du Lyonnais sont une zone de montagne, doivent répondre précisément aux règles du Scot. Tout projet nécessite donc une acceptation et une planification rigoureuse qui est complexe.

#### PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

Les acteurs touristiques et/ou la communauté de communes des Monts du Lyonnais doivent être les animateurs, incitateurs de cette action et pour partie effectuer la recherche des financements (ex. subvention de l'étude, recherche d'aide aux communes volontaires pour des ouvertures de gîtes, pour services complémentaires...)

Les investissements pourront être privés ou publics.





## DÉROULEMENT

### 1. Un groupe de travail « Implantation de gîtes »

devrait être mis en place avec les acteurs touristiques, les agriculteurs, les collectivités afin de localiser les emplacements stratégiques de gîtes, les bâtisses parcelles qu'il serait possible de valoriser à cet effet (domaine privé ou public). Une fois les repérages faits, ce groupe aurait vocation à venir échanger avec la collectivité porteuse, le Scot et les communes. Les objectifs sont d'envisager la faisabilité réglementaire et l'inscription d'un projet au Scot et dans les projets d'urbanisme locaux, puis à inciter les parties prenantes à agir.

### 2. Une étude pourrait être réalisée dès maintenant :

- analyse de **la perception qu'ont les touristes de ce territoire, de ce paysage**, de sa vie, afin de savoir pourquoi ils viennent ici et en quoi ce territoire est pour eux unique. Il s'agit de mieux connaître leurs attentes et leurs besoins en services et hébergement.

## ESTIMATION DU COÛT



## ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

**1. Base de Loisirs de Hurongues.** La dépollution de l'étang est un enjeu d'importance. Elle permettrait de proposer (à nouveau) un espace de baignade en milieu naturel. Un groupe de travail pour élaborer un plan d'action semble nécessaire.

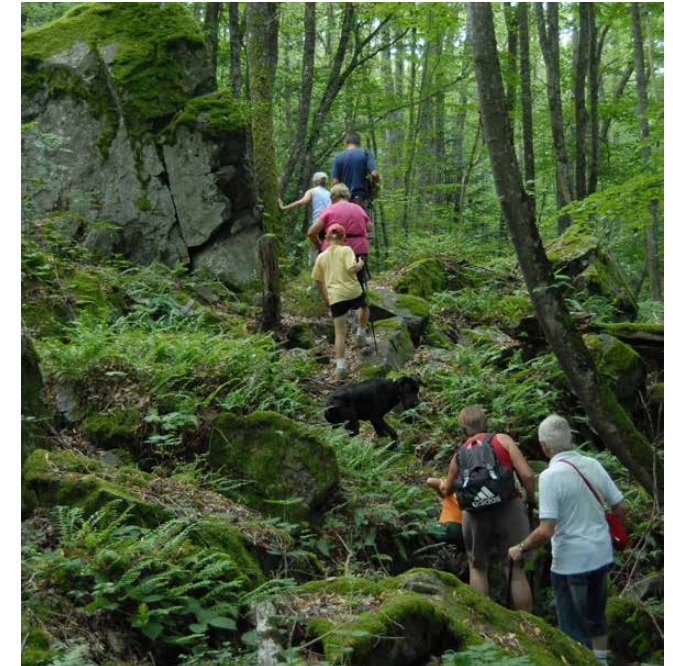
Dans un premier temps il pourrait être constitué de volontaires, puis rapidement élargi aux parties prenantes identifiées : propriétaires, agriculteurs, riverains, exploitants... Ce groupe définirait la problématique actuelle : propriété, analyses de la pollution, définition d'objectifs, priorisation des actions à mener...

La dépollution sera phasée dans le temps. Elle pourra inclure des actions de nature diverse :

- sensibilisation des enfants et adultes à la pollution (expositions, explications, visites guidées sur site, petites actions...);
- actions ayant un impact direct sur l'étang, par exemple un travail avec les agriculteurs locaux afin de limiter les intrants, l'eutrophisation et permettre l'oxygénation de l'eau ;
- actions à plus long terme à planifier.

### 2. Des actions artistiques pourraient valoriser les artistes locaux et le territoire.

Un groupe de travail «Valorisation des artistes locaux et du territoire » serait à mettre en place. Ce groupe définirait ses objectifs et rechercherait des financements (ex. DRAC), du mécénat et mettrait en place un plan d'actions. Ce groupe pourrait commencer avec les artistes répertoriés sur le territoire.



Auteurs des photographies dans le sens de lecture de la fiche-action :  
Images 1,2 et 3 © Office de tourisme des Hauts du Lyonnais  
Images 4 et 5 ci-dessus © Roland Dussus



## Fiche-action 6

### TOURISME

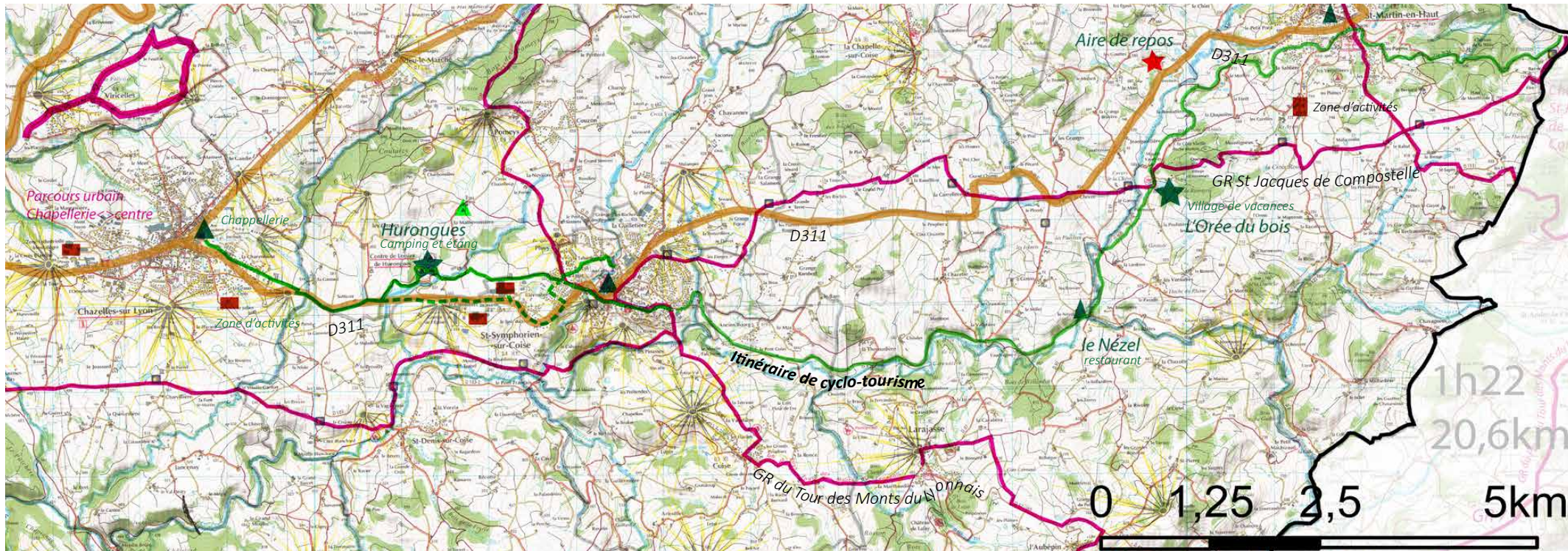
- CRÉATION DE LA VOIE DE CYCLO-TOURISME DE ST MARTIN-EN-HAUT À CHAZELLES-SUR-LYON



Voie de cyclo-tourisme  
1h22/ 20,6km

### PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

- Porteur : intercommunalité, structure touristique des Monts du Lyonnais
- Financeur potentiel : Leader



### ENJEUX ET OBJECTIFS

**Enjeu touristique :** créer un parcours touristique clairement identifiable dans les Monts du Lyonnais, dont l'usage permette de découvrir l'identité paysagère du territoire. Le vélo est adapté tant aux familles qu'aux cyclistes.

**Objectif premier :** Créer des haltes et des nuitées.

**Objectif second :** Sur certaines sections, créer des liaisons douces cyclables entre les bourgs et les sites d'activités pour les usagers quotidiens.

### ITINÉRAIRE-BIS

En plus du parcours ci-dessus, sont possibles :

- un itinéraire-bis au sud :** en passant par Larajasse;
- un itinéraire-bis au nord :** en se connectant à Aveize puis à Chamousset ;
- des connexions à de grands itinéraires** comme la Via Rhôna via Mornant et Ste Catherine, la Loire vélo... permettant d'attirer davantage de touristes.

### PARTICULARITÉS

- Identifier des secteurs nécessitant un aménagement en site propre (du Nézel à St Symphorien-sur-Coise) ou non (de St Martin au Nézel)
- Identifier la création de sentiers carrossables (de St Symphorien-sur-Coise à Hurongues, puis à la Chappellerie de Chazelles-sur-Lyon).
- Trouver une appellation de la voie de cyclo-tourisme plus attractive (la VéloCoise, la ViaCoise, la viaPotensinet...)



## Fiche-action 7

### TOURISME, URBANISME

LANCER UN APPEL À PROJET POUR VALORISER LE POTENTIEL CRÉATIF DES HABITANTS AU PROFIT DU PAYSAGE

### ENJEUX ET OBJECTIFS

Les artistes habitant les Monts du Lyonnais sont nombreux et représentent une réelle richesse, sous-exploitée peut-être par méconnaissance.

**Le projet est de faire appel à cette ressource locale pour mener une réflexion amont sur l'élaboration de projets d'aménagement, touristiques, énergétiques ou autres, de façon participative.**

- Intégrer une **réflexion artistique à des projets énergétiques**, peut participer à sensibiliser et étendre la politique Tepos (Territoire à énergie positive).
- Orienter les actions artistiques vers le tourisme peut valoriser les sites, les éléments identitaires et développer une offre alternative.
- Des actions de type **land art** peuvent travailler en cohérence avec l'identité du territoire, le patrimoine local, l'« esprit des lieux ».
- De même qu'une approche d'**économie circulaire** (utilisation de matériaux recyclés et/ou matériaux trouvés sur place) peut affirmer le lien avec le local.

#### Exemples de types de projets :

- Création d'esplanades ou belvédères sur des zones de dégagement visuel sur le grand paysage et venant ponctuer des linéaires de routes des crêtes.
- Création d'abris et cabanes-refuges, pour diversifier l'hébergement touristique insolite et familial.
- Développement de lignes de mobilier de plein air (bancs, tables de pique-nique, micro-serres, ...), à implanter au niveau des sites touristiques, des liaisons vertes, itinéraires de randonnée, à proximité de gîtes, chambres d'hôtes et

accueils à la ferme ou sites naturels, à étendre aux abris-bus, aires de covoiturage ...

### LOCALISATIONS SUR DES SITES À ENJEUX

#### > Les portes touristiques du territoire :

- La Patte (Brussieu)
- Carrefour départementales D489 et D81 (Haute-Rivoire)
- Site de La Ratte à Bellegarde-en-Forez (assure le lien entre deux vallées)
- Base de loisirs d'Hurongues

**> La vallée de la Brévenne dans sa partie Nord.** Une intervention artistique monumentale pourrait proposer de renouveler le regard sur cet espace encaissé et au caractère fortement routier (peut-être davantage qu'un simple aménagement paysager). Laisser l'opportunité de développer des projets contemporains, contrastants – totems, sculptures monumentales en hauteur, peut aussi amener à réfléchir à l'installation d'une infrastructure de production d'énergie (type éolienne, champ photovoltaïque...), en sus d'une requalification globale du secteur.

#### > Les entrées de ville

- Entrées de Ste Foy-l'Argentière, St Genis-l'Argentière et Souzy (ZA des Rossandes et côté zone commerciale de Bellevue)
- Entrée de St Symphorien-sur-Coise : ZA Grange-Église
- Porte entrée D311 à St Martin-en-Haut
- Porte à Larajasse



Festival bisannuel «Polyculture» dans une ferme à Vernand dans la Loire (42) © DR

### RÉFÉRENCES SIMILAIRES

Voir les initiatives suivantes pour inspiration :

- la construction participative du belvédère sur le Mont Brouilly (Beaujolais),
- le festival Polyculture dans la Loire : <http://www.polyculture.fr/>
- le festival Horizons autour du Puy de Sancy : <http://www.horizons-sancy.com/>
- le festival des Hortillonnages à Amiens : <http://www.hortillonnages-amiens.fr/evenements/festival-des-hortillonnages.html>
- le Prix Coal (art et écologie) : <http://www.projetcoal.org/coal/le-prix-coal-art-et-environnement/>

### PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

- Porteurs : Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais, associations...
- Financements potentiels de la DRAC dans le cadre de politiques culturelles sur 2018-2021.

### ESTIMATION DU COÛT

## Fiche-action 8

### URBANISME

- MENER DES OAP PILOTES SUR LA REQUALIFICATION DE DEUX ENTRÉES DE VILLAGES

Bons exemples d'entrées de ville dans les Monts du Lyonnais



La Chapelle-sur-Coise. Intégration d'une extension urbaine, équipement et valorisation d'un socle paysager et d'une ancienne ferme

### ENJEUX ET OBJECTIFS

- **L'entrée est la 1ère image que l'on a d'un village.**

C'est une photo de ce que l'on peut imaginer du reste du village (telle la 1ère impression que l'on a quand on rencontre une nouvelle personne).

Les entrées sont autant les carrefours de tous les modes de déplacements que les lieux privilégiés des extensions urbaines (économiques, urbaines ou d'équipement). A ce titre, les croisements d'enjeux sont forts :

- > Enjeu de valorisation touristique
- > Enjeu de cadre de vie des habitants
- > Enjeu de sécurisation de tous les usagers, apaisement des circulations, mobilités douces et voirie.
- > Enjeu de traitement des limites parcellaires.

- L'application du Scot suscite des révisions des documents d'urbanisme locaux (PLU, Plans Locaux d'Urbanisme), qui pourront intégrer des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Cet outil est un excellent levier de négociation entre une collectivité et des privés.

### DÉROULEMENT POSSIBLE

- **Qu'est ce que la porte d'entrée ?** Définir ses séquences, longueur, échelle... ; (exemples à St Clément les Places : l'entrée depuis Chambost est très cadrée à la différence de l'entrée depuis St Laurent qui est plus large.)

- **1. Etablir une grille de recensement des entrées de villages et bourgs :** Etat des lieux (définition, photos/atouts et faiblesses à l'échelle d'une intercommunalité ou des Monts.

- **2. Hiérarchisation des entrées** pour définir celles prioritaires (besoin de requalification, projet d'extension future, conflits d'usages...).

- **3. Travail de sensibilisation** (en parallèle et en fin d'action), pour donner envie d'agir (montrer les bons exemples). Lettre illustrée aux élus et techniciens, relai dans les bulletins municipaux.

- **4. Lancement d'un appel à projets pour accompagner 2 ou 3 communes volontaires,**

en insistant sur les entrées prioritaires (bonification dans la notation pour sélectionner les entrées qui bénéficieront d'un accompagnement technique type CAUE, paysagiste..., financé et animé par la collectivité porteuse). Commencer par la ou les entrée(s) plus simple(s) de l'appel à projet.

#### Identification des leviers d'actions :

- > espaces publics (route / rue)
- > insertion de pistes cyclables (comprise dans le cadre d'un plan de déplacement urbain communal doté d'une orientation forte pour favoriser l'usage de modes doux).
- > limites parcellaires des nouveaux quartiers
- > relation avec l'espace agricole, lisières, limite urbaine

(espace dilué ou coupure franche)

--> relation avec les espaces urbains existants (zone d'activité, lotissements, ...)

--> coupure d'urbanisation (conurbation à éviter)

- Pour les entrées d'échelle large :

--> Inscription d'une orientation spécifique dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du Scot, ainsi que d'outils de suivi.

--> Ecriture d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) type pour les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) (outil de négociation sur des terrains privés, avec un temps d'opération plus long, multiparties, ...)

- Pour les entrées plus restreintes : accompagnement du projet de traitement des entrées (plus opérationnel directement).

### PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

- La commune de Haute-Rivoire serait éventuellement intéressée pour mener une OAP concernant son entrée nord, faisant l'objet d'une extension d'une de ses activités économiques.

- **Pilotage par une collectivité**, qui fera le trait d'union entre les différents acteurs à associer (notamment les autres collectivités selon leurs compétences, et selon les cas : promoteurs, habitants, agriculteurs, associations de jardiniers, ...). La collectivité assurera l'animation de l'action, réalisera ou fera réaliser les étapes préalables (définition et recensement), portera l'appel à projets et se chargera de faire bénéficier les entrées lauréates d'un accompagnement adapté par des professionnels compétents et faisant participer toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'évolution de ce secteur de la commune.



St Laurent-en-Chamousset. Soins de limites parcellaires homogènes et qualitatives à l'échelle d'une extension urbaine. Choix des formes urbaines

### FREINS À L'ACTION

- Intervention sur des parcelles privées (mais recours aux OAP comme outil de négociation).
- Foncier contraint pour l'implantation de modes doux.
- Coût élevé de reprise d'une voirie trop large (terre-plein centraux, voie surdimensionnée...)

### ESTIMATION DU COÛT

Le coût peut varier fortement selon la configuration du secteur, l'accompagnement réalisé, et les réalisations sur l'entrée de ville...

1 journée architecte-conseil CAUE Rhône = 700 € TTC

1 journée paysagiste-concepteur : 700€ HT.

Fourchette approximative de coûts opérationnels de requalification :

- Piste cyclable en stabilisé (2,5m de large) : 30-40€/m<sup>2</sup> (fourniture et mise en œuvre, sans séparateur de chaussée)
- Séparateur de chaussée végétalisé (sans bordure): 25 à 40€/ ml
- Végétalisation de délaissés urbains : 10 à 30€/m<sup>2</sup>
- Reprise de voirie (réduction de voie ou terre-plein central) : 70 à 90€/m<sup>2</sup>



St Symphorien-sur-Coise. Maintien d'un point de vue sur le grand paysage. Valorisation par un alignement d'arbres signalant l'entrée urbaine.

### BESOINS DE SUIVI ET D'ANIMATION

- **Observatoire photo avant** (état actuel + recherche historique / mémoire) - **après** (aménagement et/ou valorisation).
- Animation, démarche participative
- Définition d'un calendrier quand les entrées seront choisies sur des communes volontaires : moment de réalisation du diagnostic, de détermination des lignes directives, de début d'action sur l'entrée...

### INDICATEURS DE SUIVI DANS LE TEMPS

- Nombre d'entrées de ville recensées.
- Nombre d'entrées de ville accompagnées grâce à l'appel à projets.
- Nombre d'entrées de ville en projet, requalifiées ou ayant donné lieu à des OAP.

### PARTICIPATION CITOYENNE

Associer les habitants à la conception et l'aménagement des entrées de villes : ils peuvent prendre part notamment à concevoir et prendre en charge des linéaires de clôtures et des délaissés urbains (composant une partie souvent importante d'une entrée de village comme à St Martin-en-Haut) : appropriation jardinée, potagère, aromatique ou artistique de bords de rue, bords de route, talus, bords d'immeubles ou de façades...



Montrottier. Maintien d'un socle paysager, valorisant la composition urbaine du village sur son mont. Valorisation d'un corps de ferme, épandage prenant en compte le paysage.

### VALORISATION ET SENSIBILISATION AU PUBLIC

- **Publication sous forme de "Carnets thématiques du Scot"** regroupant les enjeux des entrées de villes, le recensement et la hiérarchie des entrées sur les Monts du Lyonnais, les bons exemples repérés, expliquant l'accompagnement proposé pour les 2 ou 3 entrées lauréates de l'appel à projets.
- **Court film de 5 minutes d'une série extraite « des Films thématiques du SCOT »**

**Elus** : incitation à répondre à l'appel à projets (selon l'enjeu identifié sur les entrées de la commune)

**Habitants** : dans le cadre de l'accompagnement des entrées lauréates, explications des effets du choix de matériaux, des limites parcellaires (fronts bâtis, végétalisation des abords...)

### ACTION COMPLÉMENTAIRE

- Aménagement des limites parcellaires des nouveaux quartiers en entrée de ville.
- Créer et renforcer des modes doux entre les centres de villages et leurs faubourgs (+ Mobilités)
- Etude de recensement des têtes de vallon, identifiant celles en entrée de ville.



## Fiche-action 9

### URBANISME / MOBILITÉS DU QUOTIDIEN / ÉNERGIE

- AGRÉMENTER, AMÉLIORER ET DIVERSIFIER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

#### ENJEUX ET OBJECTIFS

**Il s'agit ici d'identifier une action ou des actions phares à mettre en place pour diminuer les mobilités gourmandes en énergie et améliorer la qualité de vie des villages.**

Ces actions prendront en compte les besoins de mobilité du quotidien (aller au travail, accéder aux services, accéder au centre du village, acheter son pain, aller à l'école...), mais également les besoins liés à la récréation des habitants (rejoindre des lieux de loisirs pour les enfants, les jeunes et moins jeunes...).

Ces actions permettront de transformer la vie des villages par un meilleur confort pour les piétons et les cycles. Elles favoriseront l'autonomie de chacun (enfants, jeunes, anciens...) et la diminution de l'empreinte automobile. Ces actions mobiliseront les institutions publiques mais également les acteurs locaux : associatifs, sociaux, économiques...

#### LOCALISATION

Il s'agit de :

- **Bien desservir la zone de la vallée de la Brévenne autour du bassin fidésien de Souzy/Sainte-Foy-l'Argentière** et d'y conforter les déplacements piétons et cycles.
- **Bien desservir le centre médical de l'Argentière, l'hôpital.**
- **Dans tous les villages**, proposer des trajets piétons et cycles agréables et sécurisés :
  - entre les nouveaux lotissements et les centres des villages (cheminements généreux pour ressouder les formes urbaines) ;
  - vers les lieux de travail ;
  - pour les accès à l'école et à la boulangerie.
- **Prévoir des espaces vélo à proximité des écoles, commerces, aux arrêts de transport en commun publics** (ex. sur la place de St Symphorien), dans les zones d'activités...
- **Prévoir des abris pour stockage des vélos à proximité des arrêts de bus**
- **Mettre en place une desserte par mini-bus** (10-12 personnes, à l'échelle des Monts du Lyonnais) avec des horaires fixes, qui relie le nord au sud du territoire, en complément des lignes structurantes du département ou agissant ponctuellement à l'occasion d'évènements.
- **Conforter la place des vélos sur les routes départementales.** L'action ne cible pas nécessairement tout le trajet, mais au moins des lieux ou carrefours dangereux.



Photo du Simoly

#### DÉROULEMENT POSSIBLE

- **Etude des pratiques de déplacement et besoins** afin de compléter des lignes structurantes du département et améliorer la desserte du 2EX. Cette étude ne devrait pas tarder à être engagée, mais il manque une personne à la CCMDL pour suivre ce travail.
- **Navette minibus** à mettre en place par la CCMDL. Aujourd'hui seules trois lignes de transport en commun desservent le territoire, pour seulement deux itinéraires le reliant à Lyon et à Saint-Etienne. L'un des itinéraires traverse le territoire d'est en ouest sur sa partie sud (lignes 103 et 2EX), tandis que l'autre (ligne 142) relie Chamousset à Lyon, un peu plus au nord. Aucune ligne ne dessert le territoire dans son axe nord-sud et ce serait l'objet de cette navette minibus qui relierait Villechenève à Chazelle-sur-Lyon via Saint-Laurent-de-Chamousset, Souzy, Sainte-Foy-l'Argentière et Aveize.
- **Identifier et cartographier trois grands axes intercommunaux** permettant de relier par les modes doux (axes dédiés qui complèteraient la voie verte) les principaux bourgs de l'intercommunalité (orientation portée par le Scot) et ce malgré les difficultés topographiques que représentent les Monts.
- **Déplacements doux dans les villages :**
  - réalisation d'un PDU intercommunal (à l'échelle du bassin fidésien par exemple ou du bassin de la Coise),
  - réalisation d'une OAP-pilote «déplacements doux», à l'échelle d'un PLU, dont la méthodologie peut être retranscrite dans la révision du Scot pour une mise en place au sein des PLU des communes.



## PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

La Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais (CCMDL) pourrait être l'initiateur, le coordinateur, voire l'animateur de ces actions.

## PARTICIPATION CITOYENNE

- Inciter à la mise en place d'une **association** dédiée à de l'expérimentation et de l'animation autour des modes doux en lien avec la CCMDL.
- **Demander l'identification des carrefours ou lieux dangereux à vélo et à pied** (ex. sur carte participative), créer une plateforme web interactive...
- Inciter et encourager les parents d'élèves et les associations à mettre en place des **pédibus et ou vélo-bus** ; les accompagner pour éviter que les actions ne s'essoufflent
- **Concours du moindre kilowatt** dépensé pour se rendre à l'école : Zéro kilowatt en un mois = 1 vtt
- Organiser/expérimenter des **co-voiturages**, notamment de loisirs entre les usagers des structures **de loisirs**

## FREINS À L'ACTION

Manque de moyens humains et financiers à la CCMDL pour porter toutes les actions nécessaires.



## BESOINS D'ANIMATION

- Faire découvrir la pratique du vélo aux enfants pour qu'ils puissent aller de chez eux à l'école
- Faire découvrir la pratique du vélo à assistance électrique aux adolescents et adultes (initiation, prêts de vélos électriques, organisation de sorties sur route ou vtt)
- Proposer des sorties à vélo pour les familles (ex. : une par an)
- Prêter des vélos

## INDICATEURS DANS LE TEMPS

- Nombre de kilomètres d'itinéraires doux cycles et piétons réalisés, dans les villages, sur les routes départementales
- Recensement des vélos et de leur augmentation

## ACTION COMPLÉMENTAIRE

Requalification des entrées de villages



## VALORISATION, SENSIBILISATION

- **Information du public de l'utilisation possible ou non des transports scolaires par les habitants** (la liaison navette en nord-sud suppléerait à l'absence de transports en commun pendant les vacances scolaires) .
  - **Apprentissage des bilans carbone aux enfants à l'école**
    - Mes trajets au quotidien pour l'école et pour les loisirs du mercredi (nombre de km, modalité de déplacement, bilan carbone, bilan énergie dépensée)
    - Le bilan carbone des déplacements à l'échelle de mon école
    - Consommation d'une ampoule électrique de 100watts pendant 1000 h,
    - Consommation d'un vélo électrique pour 1000 km,
    - Consommation d'un véhicule électrique sur 1000 km
    - Si je viens à pied ou à vélo tous les jours j'économise...
  - **Concours intercommunal et inter-écoles :**
    - « sur un an j'ai évité l'émission de X Kg de carbone »
    - « sur un an j'ai diminué mon émission carbone de X kg par enfant »
- Valorisation de l'action par campagne d'affichage.

## ESTIMATION DU COÛT

## Fiche-action 10

### AGRICULTURE

- MENER UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE SUR L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES AGRICOLES DES MONTS

### OBJECTIFS ET ENJEUX

Un observatoire photographique sur l'évolution des paysages agricoles **est un outil à objectifs multiples** :

- **observer la traduction dans le paysage de l'évolution, du maintien et de la diversification de différents types de pratiques agricoles** (taille de parcelles, types et rotation des cultures, absence de labour, variations visibles dans le temps et entre les saisons, apparition de cultures maraichères, serres, petits ruminants...);
- **sensibiliser les populations** (habitants, agriculteurs) aux changements de pratiques en cours et leur visibilité dans le paysage.

L'impact paysager de l'activité agricole est souvent relevé par les populations des Monts du Lyonnais (questionnaires, interviews).

Sont principalement désignés :

- les bâtiments agricoles, de taille toujours plus grande et leurs abords, la multiplication des serres,
- la disparition des haies et arbres isolés, au profit d'un accroissement des structures parcellaires,
- la diminution de prairies permanentes, au profit d'importants fourragers exogènes et de prairies temporaires et de cultures,
- la construction des maisons des agriculteurs, au milieu des espaces agricoles et participant au mitage et à la banalisation des paysages
- les unités de méthanisation

Pour certains, l'intensification des productions laitières face à la crise des quotas, risque d'impacter fortement le paysage (remembrement et friches), à court terme.

Par ailleurs, des projets en cours menés par différents agriculteurs, initient des changements de pratiques :

- changement du système fourrager vers plus de pâturages de légumineuses et d'autonomie (PAEC Nord),
- entretien et replantation de haies pour tester des techniques d'amélioration d'amendement du sol par le broyage de jeunes rameaux utilisés en sous-litière,
- l'utilisation du bois dans la construction des bâtiments agricoles.

### PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

**Collectivités :**

- **Echelle intercommunale**
- **Echelle régionale** (voir avec la Région les Observatoires Photographiques de Paysages en cours ou en projets dont ceux participatifs). Il est aujourd'hui plus intéressant de bénéficier de plateformes existantes, dans laquelle insérer sa localité que d'en créer une indépendante. Voir également les retours d'expériences de POPP Breizh. Financier potentiel : DRAC,
- **Echelle nationale** (contacter le bureau des paysages spécialisé dans les OPNP Observatoire National), qui peut être relais d'une base de données. LEADER.



OPP GR2013 Marseille, Chemin de Saint Victor, les Plaines d'Arbois, Cabriès (France)

### DÉROULEMENT

- Déterminer les objectifs ciblés et les moyens
- **Pré-sélectionner une dizaine ou quinzaine de points de vue** pour être reprographiés cycliquement (à chaque saison ou 1 à 2 fois par an). Choisir des zones de changement (exemples : exploitations en construction, extension ou rénovation...).
- **Soumettre la proposition aux agriculteurs** concernés et demander leur accord
- **Mandater un photographe professionnel** pour déterminer les points de vue et la mise en œuvre du suivi et de la diffusion (à minima les 2 premières années).
- **Mise en place d'une base de critères de suivi** (angle, point GPS, date, heure de prise de vue, objectifs du point de vue, notes...).
- **Rattachement ou création d'une plateforme de diffusion**
- **Sensibilisation** à toutes les populations

### PARTICIPATION CITOYENNE POSSIBLE

**Observatoire participatif (POPP)** : une partie des prises de vue photographiques peut être menée par des acteurs locaux volontaires (agriculteurs, habitants, élus, techniciens...), après définition d'un cadre méthodologique et technique précis, organisé par un photographe professionnel.

**Une plateforme d'échanges sur le web** permet un échange facile de base de données accessibles à tous. Une gestion du site (contrôle, maintenance) doit être envisagée.





© Mathieu Geoffroy et Bertrand Stoffleth

## RÉFÉRENCES SIMILAIRES

**Deux plateformes en ligne publiée par le Ministère (Medde) :**

**1. Terra**, mettant en ligne les photos issues des OPNP (Observatoire Photographique National du Paysage) :

**<https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/categories>**

**2. Plateforme OPP**, dédiée à l'échanges de données méthodologiques :

**<http://extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpement-durable.gouv.fr>**

identifiant : opp

mot de passe : extr@opp

Liens et codes diffusables.

**> Sur l'expérience et l'intérêt d'une plateforme régionale:**

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01076660/document>

**> Sur la création d'une plateforme web :**

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/4-Demarche-POPP-Laurence-LeDu.pdf>

**> Sur les observatoires participatifs :**

<http://popp.applis-bretagne.fr/>

voir *POPP Breizh*, développé par des universités de Bretagne.

**> Sur les logiciels libre d'accès pour créer une plateforme,**

les acteurs du POPP Breizh, ont créé une Licence libre du logiciel (CECILL) Contacter Laurence Le Du (géographe, université de Rennes) qui coordonne la plateforme POPP Breizh : [Laurence.ledu@univ-rennes2.fr](mailto:Laurence.ledu@univ-rennes2.fr)

3 photos extraites de l'Observatoire Photographique National de Paysage (OPNP) du Parc Naturel Régional du Pilat, itinéraire n°1 Longes (69) Col de Chassenoud  
1992 © Sophie Ristelhueber  
1996 © Michel Fropier  
1999 © Michel Fropier

**> Sur les paysages agricoles :**

- **PNR du Pilat**, qui utilise son OPNP comme outil de dialogue avec les agriculteurs
- **PNR d'Armorique**, OPNP approfondi sur l'évolution de ses paysages de bocages.

## VALORISATION AUPRÈS DES PUBLICS

**Créer des parcours (modes doux) entre les sites photographiés :** parcours découverte de l'évolution des paysages agricoles des Monts (tourisme ciblé).

Prévoir une signalétique, des aménagements légers d'accueil et un parcours, pour minimiser tout dérangement des exploitants agricoles.

• **Action à potentiel touristique.**

• Animations à partir des résultats photographiques (dessiner une autre évolution, cartes sensibles des parcours...). Cf Projet artistique à Larajasse.

## FREINS À L'ACTION

- Coût de mise en oeuvre et de suivi.
- Temps de concertation et de suivi.

## ESTIMATION DU COÛT

20 000 à 80 000€ HT, pour la création d'une campagne photographique avec accompagnement d'un photographe professionnel et animation pour une participation locale.

<https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/media/98898>



## Fiche-action 11

### URBANISME, TOURISME

#### SENSIBILISER AU PATRIMOINE PAYSAGER DES TÊTES DE VALLON



Verturine, Duerne

### DÉFINITION

**Tête de vallon : partie amont d'une petite dépression allongée, creusée par un cours d'eau entre deux monts.**

### ENJEUX ET OBJECTIFS

- Les têtes de vallon offrent des moments de paysage d'exception, ainsi qu'un patrimoine ordinaire méconnu de ses habitants et acteurs.
- **Elles participent à la poésie du paysage des Monts.**
- Situés en promontoire d'une combe, ces espaces offrent des panoramas toujours renouvelés et des moments de paysage saisissants, souvent 'mis en scène' par des routes en balcon qui les traversent ou les longent.
- Chaque tête de vallon a des caractéristiques propres dont le degré de pente (en berceau, en 'V'...), les usages et l'occupation (agricole, jardinée, arborée, boisée, bâtie...), le type de panorama (embrassant une unité de vie ou une entité paysagère...).
- **La qualité de ces espaces, souvent situés en entrée de village, est primordiale pour l'image première de la commune, et dessine souvent une transition entre le bourg et l'agriculture.**
- A noter qu'au sein des bourgs ou villages, la construction bâtie dans une tête de vallon peut aussi la valoriser dès lors que son implantation est pensée avec les caractéristiques du site. Ex : les têtes de vallon jardinées et urbaines de St Symphorien-sur-Coise (implantation de collectifs).

- Une typologie (relevé photographique) regroupant les têtes de vallons serait utile pour valoriser et faire prendre conscience de cette richesse quotidienne qui fonde une des particularités du paysage des Monts du Lyonnais.
- Action pouvant contribuer également à une valorisation touristique du territoire (parcours thématique, communication...).

### DÉROULEMENT

1. Recensement des têtes de vallon sur les Monts du Lyonnais, et établissement d'une typologie, avec critères de priorité et pistes de valorisation (entretien agricole, aménagements, plantation, cahier des charges pour une hypothèse de développement urbain...).
2. Opération(s) pilote(s) de valorisation

### LOCALISATION

- **Sous-action 1 (recensement) : Monts du Lyonnais**
- **Sous-action 2 (opération-pilote d'aménagement) :**  
Proposition : Tête de vallon à Viricelles

### PORTEURS ET FINANCEURS POTENTIELS

- Collectivité : mission confiée à un prestataire et collaboration possible avec un groupe d'habitants volontaires après explication sur la façon de repérer et de caractériser les têtes de vallons.
- Groupe(s) d'habitants pour l'aménagement de certaines têtes de vallon (jardins familiaux...).

### ESTIMATION DU COÛT

- **Sous-action 1 (étude de recensement) :** 6 000 à 9 000 € HT (recensement terrain + mise en forme), sans compter la collaboration et concertation avec les habitants.
- **Sous-action 2 (opération-pilote d'aménagement) :** : coût très variable selon l'opération



Aveize © Guillaume Robert



Saint Symphorien-sur-Coise



## Fiche-action 12

### ACTION TRANSVERSALE

#### PROGRAMMER LA MISE EN OEUVRE DU PLAN PAYSAGE

La mise en oeuvre du plan paysage consiste à réaliser les actions du plan paysage et poursuivre des actions de sensibilisation régulières envers tous les acteurs du territoire.

Mais plus stratégiquement peut-être, la mise en oeuvre peut consister à mieux accompagner les collectivités dans la qualité de leurs projets, qu'ils soient opérationnels (aménagement, constructions) ou de planification (documents d'urbanisme).

### ENJEUX D'UNE ASSISTANCE RÉGULIÈRE

- **La mise en place d'une assistance à maîtrise d'ouvrage facilement mobilisable est primordiale pour ce territoire rural en déficit d'ingénierie.**

Constatant que des projets d'aménagement demeurent de faible qualité d'intégration paysagère, urbaine et architecturale ou peu fidèles aux préconisations du SCOT et du Plan paysage, comment les populations pourraient-elles saisir l'intérêt d'un Plan paysage ?

Le principe des marchés à bons de commande à des maîtres d'oeuvre compétents en amont des projets est un levier à la fois souple et gage d'orientations qualitatives. Toutefois, comme le démontrent les expériences sur des extensions de zones d'activités du territoire, un suivi plus opérationnel est le plus souvent indispensable. Ce suivi requiert des compétences spécifiques dans les groupements de maîtrise d'oeuvre, de la phase de conception à la phase de chantier.

### UN FILM POUR 2017

- **Le syndicat mixte du Scot a d'ores et déjà engagé une action de mise en oeuvre du plan paysage par la commande d'un film documentaire.** Ce film livré en juin, est destiné à sensibiliser les habitants et acteurs des Monts du Lyonnais aux caractéristiques paysagères du territoire, par la lecture de ses forces et faiblesses. Il présente des

enjeux et des pistes d'actions qualitatives en cours ou potentielles.

La diffusion de ce film sera un vecteur de sensibilisation certain, accessible à tous.

### ENJEUX D'UNE SENSIBILISATION CONTINUE

Les bons exemples de réalisations doivent être valorisés pour « donner envie » aux autres acteurs du territoire d'en faire autant. Cette valorisation, de même que des explications sur les composantes et enjeux du paysage, concourent à sensibiliser les populations aux valeurs paysagères du territoire. La sensibilisation doit être entretenue, par des actions régulières.

Exemples :

- Publication régulière d'une page "paysage" dans le bulletin de la structure porteuse du Plan paysage.
- Une action intéressante sur le plan paysager, inscrite ou non au plan paysage, menée localement, peut y être décrite (opérations qualitatives, projets de gestion ou d'aménagement ayant un impact positif sur le paysage, ...). À défaut, une action d'un territoire voisin peut être présentée pour son aspect démonstrateur.
- Visites de sites, déambulations, lectures de paysage
- Mini-films de projets à valoriser, visibles sur le site internet des Monts du Lyonnais



Photos du haut et du bas : Atelier sur site explicitant de bons exemples de projets du territoire.  
Photo centrale : tournage de film. Crédits l'Atelier urba-site, Isabel Claus